

*Ecole de lin à la Cie Savoie-Guay. Elle fonctionne beaucoup durant la guerre.*

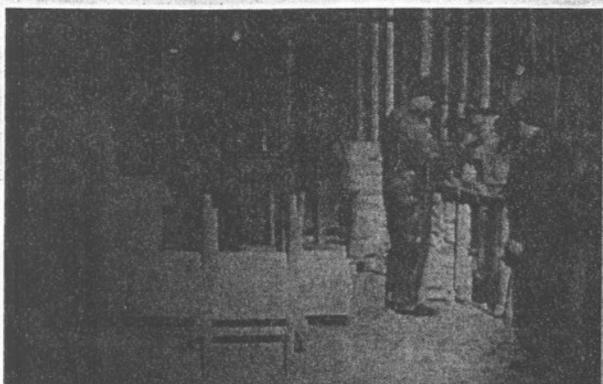
## TURBINE



LA COMPAGNIE SAVOIE-GUAY  
PLESSISVILLE, P. O.  
-- FABRICANTS DE --

*Turbines hydrauliques américaines de diverses dimensions. Moteurs à Gazoline. Mécanismes de Scie ronde. Deligneuses doubles. Machines à bois. Raboteuses embouvetées. Machines à tronçonner le bois. Machines à moudre le café (moulin). Machines à lattes. Scies à ruban. Machines à polir. Godemans à lattes, à bascule et suspendus pour le bois de corde et pour les articles de Fromageries et Bouteries. Générateurs à Gaz. Arrière-pensées de courbe. Supports, Paliers, Pontes en fonte et en bois. Pompes. Beaucoup d'autres toutes espèces de machines pour moulins à bois et manufactures.*

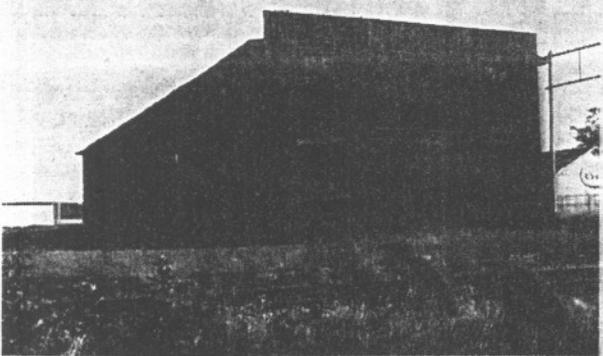
## Industries manufacturières et entrepôt.



*1948: Manufacture de balançoires et de chaises dans la rue De Guise. Roger Larochelle en est le propriétaire.*



*1946: Manufacture de meubles d'établis.*



*Manufacture de soie. Photo prise en 1948.*

En 1878, fut construite une manufacture d'assez grande proportion à deux étages, en briques solides, pour manufacturer des tapis en laine. Elle fut convertie en manufacture de corsets et, plus tard, en manufacture de paniers.

En juin 1893, la manufacture de paniers de Somerset propriété de M. Alcide Savoie, est en pleine activité. On y fabrique chaque jour trois cents paniers qui sont presque toujours vendus d'avance.

Le 13 avril 1893, M. Emile Jutras, fils de Jos Jutras, vient d'ouvrir à Plessisville une fabrique de pianos. M. Jutras a travaillé dans plusieurs manufactures d'instruments de musique à Montréal et est dit-on très habile ouvrier. Il se proposait d'employer plusieurs hommes dès qu'il serait installé convenablement.

En 1893, une fromagerie et beurrerie étaient installées à Plessisville. Le président de la société était M. Godfroid Bertrand.

## Contrat entre la Fonderie de Plessisville et la Société de fromagerie et beurrerie de Plessisville

9 FEVRIER 1893

No. 3 163 Marché et devis entre la Fonderie de Plessisville et la Société de Fromagerie et Beurrerie de Plessisville.

Par devant Mte F. De Guise, notaire public, résidant et pratiquant au Village de Plessisville, comté de Mégantic, soussigné.

Furent présents M. Godfroid Bertrand, cultivateur du dit village de Plessisville, agissant aux présentes en sa qualité de président de la société de la Fromagerie et Beurrerie de Plessisville et dûment autorisé à l'effet des présentes par le bureau de direction de la dite société, suivant résolution en date du sept courant, d'une part et François-Théodore Savoie, Ecuyer, gérant de la société de la Fonderie de Plessisville, corps politique et incorporé ayant son bureau d'affaires au dit village de Plessisville, d'autre part.

Lesquels, ès qualité, ont, par ces présentes, fait et arrêté les clauses d'obligation et marché ainsi qui suit, c'est à savoir:

De la part de la Fonderie de Plessisville de fournir pour l'usage de la dite fromagerie et beurrerie, le tout placé et prêt à un bon fonctionnement, toutes les machines, machineries, accessoires et outillages complet tel que le tout est plus amplement décrit au devis et spécification annexée aux présentes, signé et paraphé par les dites parties.

Le tout placé dans les bâtisses de la dite société et prêt à fonctionner dans le courant d'avril prochain.

Et pour considération de ce que dessus, la dite société s'engage à payer à la dite fonderie de Plessisville, une somme de quinze cent cinquante piastres à compter de laquelle somme la partie de seconde part reconnaît avoir reçu la somme de cinquante piastres pour la bouilloire actuelle de la Fromagerie qui sera livrable à première demande, acquitable comme suit, savoir, la somme de trois cents piastres dans le courant de juin prochain; une égale somme de trois cents à chacun des mois de juillet, août et septembre, et la balance de trois cents piastres sera payable au premier de novembre prochain. Le tout sans intérêt, excepté la dernière somme qui portera intérêt à raison de huit par cent après l'échéance ci-dessus, et tel délai ne devra pas excéder douze mois.

Tel a été convenu.

Fait et passé au dit village de Plessisville, étude du notaire soussigné, sous le numéro trois mille cent soixante-trois de ses minutes; le neuf de février mil huit cent quatre-vingt-treize, après-midi. Requis de signer, ils l'ont fait.

F. De Guise N.P.

F.T. Savoie

Godfroid Bertrand



**Francis Hamel  
& Marc Morin**  
PHARMACIENS

TÉL.: (819) 362-3257

Les Galeries de l'Érable  
1971 rue Bilodeau  
Plessisville

**HEURES D'AFFAIRES:**  
Lun. au Ven. 9.30h à 21.30h  
Samedi 9.00h à 17.30h  
19.00h à 21.30h  
Dimanche 11.00h à 17.00h

DE TOUT POUR L'ARTISANAT

*Doigts de Fée*

Galeries de l'Érable,  
1971, Bilodeau  
Plessisville (Qc)

(819) 362-6497

PAPIER DE RIZ	ROTIN
PERLES	LAINÉ
ABAT-JOUR	LAINÉ DU PAYS
FEUTRINE	PETITS POINTS
FLEURS EN TISSUS	BRODERIE
TRANSFERT D'IMAGE	MACRAMÉ

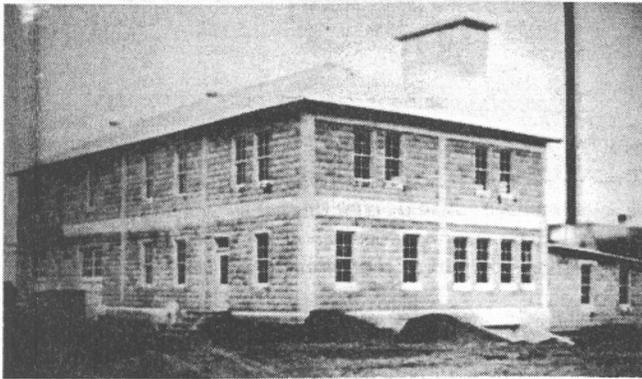
Une boutique de charron fut établie par M. Charles Magnan. Il construisit de 25 à 30 voitures d'été et autant d'hiver. En 1910, il allait s'établir sur une ferme à Beaumont, Alberta. L'entreprise était située au No 116 rue St-Calixte, résidence du Dr J.O. Roger.

En 1916, la Compagnie Insulated Mica Co., des Etats-Unis établit une succursale pour "effeuiller" le Mica, qui arrivait en morceaux. Il y fut employé jusqu'à 125 filles dont les salaires variaient de \$10.00 à \$15.00 par semaine. Mlle Emilienne Dubois (devenue Mme W. Boulé) fut gérante pendant les 8 dernières années. On discontinua les affaires en 1926.

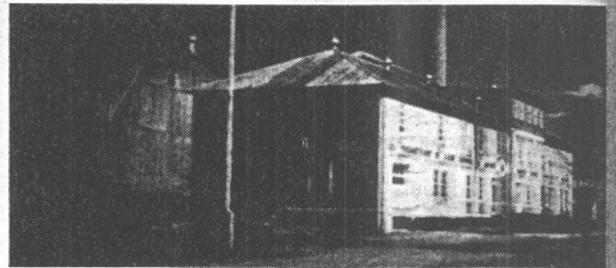
En 1928, fut fondée La Sertisseuse Plessisville. L'opération a été de courte durée. M. Joseph Boisvert, mécanicien-outilleur de métier, conçut un nouveau modèle de sertisseuse.

En 1940, M. Paul-Maurice Jutras décidait d'ouvrir un atelier de pressage connu sous le nom de "Paul-Maurice".

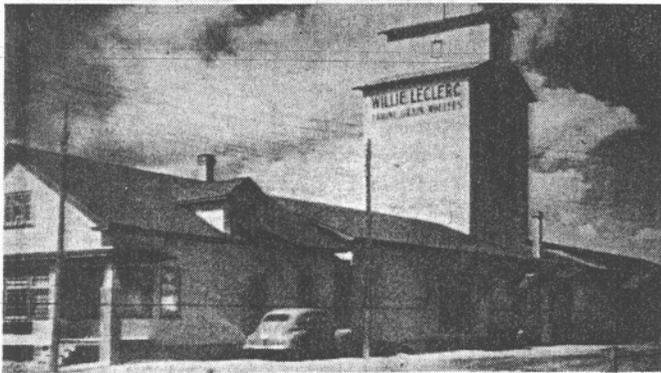
## Industries de transformation



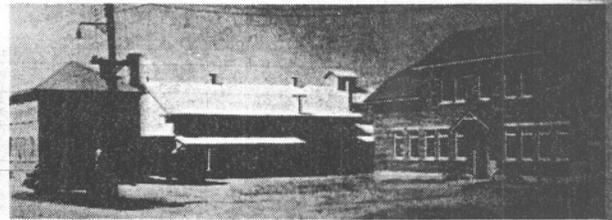
La coopérative de transformation des produits de l'érable. Photo prise en 1930.



Les Producteurs de Sucre d'Erable du Québec établis sur la rue St-Laurent. Photo prise en 1948.

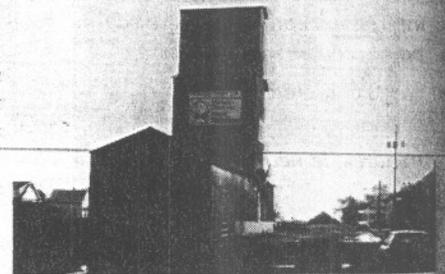


En 1948, la meunerie Leclerc située sur la rue St-Laurent.



Les édifices de la Coopérative agricole en 1948.

La Meunerie Chabot située près de la voie ferrée.



PÂTISSERIE  
CASSE-CROUTE  
MENU DU JOUR

Galeries de l'Érable Plessisville  
(819) 362-6747

## PISCINES PLESSIS

Les Galeries de l'Érable

## OPTI-SPORTS

Normand Isabel, prop.

DEVIS POUR UN APPAREIL DE BEURRERIE POUR LA FROMAGERIE ET BEURRERIE DE PLESSISVILLE.

1. Une chaudière à vapeur de 6 pieds de long par 3' 4" de diamètre, un engin complet de 10 forces, connections complètes intermédiaires posé dans la beurrerie et livrable en marche - le tuyau de boucane devant avoir 14 à 16 pces de diamètre par 60 pieds de long.
2. Un arbre de couche 1 3/4" X 20' avec les poulies en fonte ou en bois nécessaire pour faire fonctionner les machines plus bas désignées, avec aussi suspenseurs pour le besoin, appuyé et mis en marche.
3. Quatre contre-shafts pour faire fonctionner les 4 pompes.
4. Un contre-shaft pour faire fonctionner la baratte et le malaxeur.
5. Fournir toutes les connections nécessaires en tuyau de fer pour et à l'usage de la beurrerie et fromagerie ainsi que chantepleures et 50 pieds de hose en caoutchouc de 1".
6. Trois pompes aspirantes et refoulantes en faisant servir celle actuellement dans la fromagerie et une petite pompe simple en fer blanc.
7. Une baratte à beurre 6' X 4' X 4' et un malaxeur "Fargo" no 3 pour fonctionner à la strappe.
8. Un centrifuge no 1.
9. Les bassins à lait suivants: 1 bassin à lait pour fromagerie 6 000 lbs, 1 bassin à crème 4 1/2' large 9' long divisé en deux avec ses trois chantepleures, 1 bassin en épinette à l'eau froide de 3' X 3' X 6' long galvanisé en tôle dedans; un bassin en épinette de 3' X 3' X 12' doublé en tôle galvanisée et divisé en trois parties égales avec tuyau et chantepleures; un bassin en fer blanc (petit) pour le lait écrémé, un sink en bois et doublé en tôle galvanisée de deux pieds par 5 pieds de long, 12 pouces haut placé en forme de buffet.
10. Posé une poulie sur le moulin à cailler pour le faire fonctionner au besoin par la strappe.
11. Un pilon à beurre, 2 petites et 1 grande palettes à beurre, 1 passoire en fer blanc.
12. Quatre chaudières à crème de 10" diamètre, 24" de haut.
13. Une "canistre" à peser avec sa dalle à lait.
14. Toutes les strappes nécessaires pour le bon fonctionnement des machineries.
15. Une chaudière graduée pour livraison du lait.
16. Une balance à peser "Warren" 500 à 600 lbs, flot 100 lbs.
17. Une balance de comptoir "Warren" 1/4 à 240 lbs.

Tout cet appareil devra être placé dans la bâtisse de la société à Plessisville et mis en marche par la Fonderie de Plessisville - de première qualité et fonctionnant bien, l'engin fini à la peinture et au vernis, le cylindre recouvert en languettes de bois bien fait et bien vernis avec cercles en cuivre chaque bout.

Signé et paraphé au dit village de Plessisville ce 9 de février 1893.

F.-T. Savoie

Godfroid Bertrand

F.-De Guise-N.P.



LES GALERIES NICOLET

LES GALERIES DE L'ÉRABLE



**Coiff-Mod**  
ENR.

5 coiffeurs pour hommes

**362-6005**

CENTRE D'ACHATS

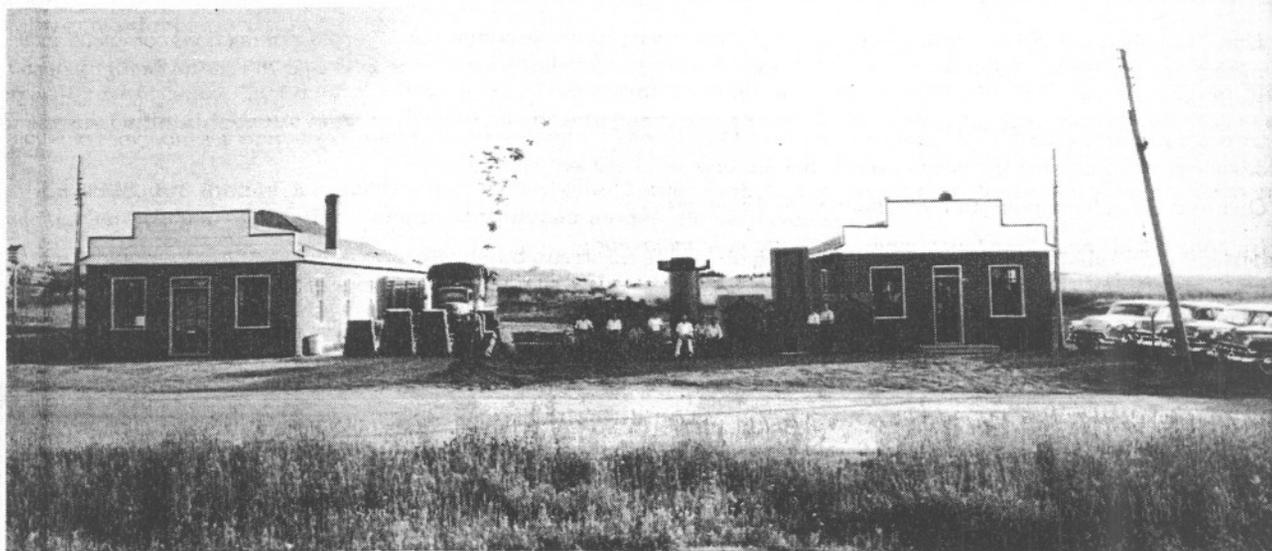
**GALERIES DE L'ÉRABLE**

Plessisville, Qué.

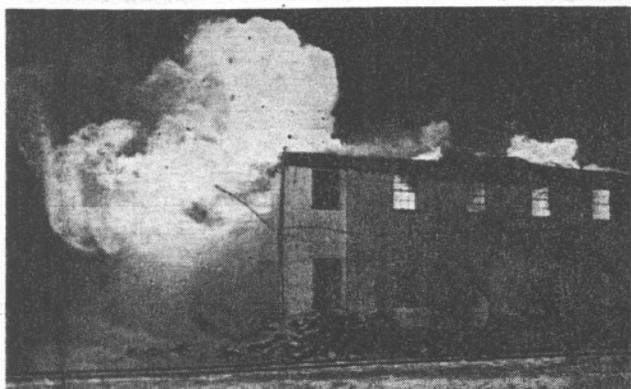
**ANDRÉ**  
Bourque

**MARCEL**  
Brassard

## Belleville Woodwork



Industrie Belleville Woodwork en 1949.



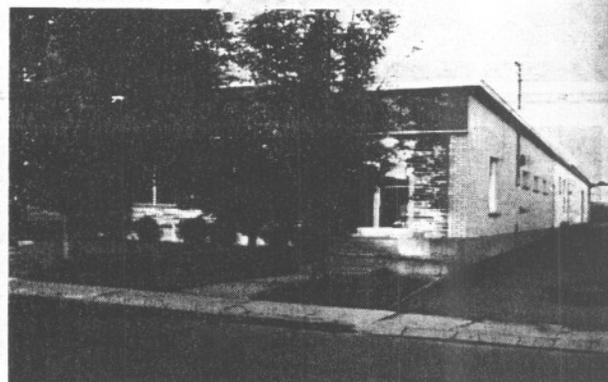
L'industrie Belleville Woodwork est détruite par un incendie le 29 novembre 1947.



Inauguration et bénédiction des nouveaux édifices de Belleville Woodwork, rue des Erables. De g. à d.: Mtre Benoit C. Chartier, M. le curé Camille Morissette, MM. Marcel Belleville, Tancrede Labbé et Jean-Louis Héon.



Journée industrielle chez Belleville Woodwork le 28 août 1967.



Belleville (1982) Inc. (façade des bureaux).

1941 - Coop Centrale des Producteurs de Lin .....	Filature de Lin
1942 - Alphonse Gosselin .....	Boulangerie
1942 - Emile Bergeron .....	Boulangerie
1942 - Laiterie Plessis .....	Lait, beurre, fromage.
1943 - Duplex Window attachement "Roger Paradis" .....	Ferrures à chassis en métal.
1944 - Drolet et Fils .....	Préparation bois de construction.
1946 - Belleville Woodwork .....	Patron en bois pour fonderie.

En 1946, décision de la Coopérative Centrale de Lin de Québec d'établir une Filature d'Etoupe à Plessisville.

1947 - Georges Lavigne .....	Moulées balancées.
1947 - Vaillancourt Machinery .....	Atelier mécanique
1948 - W.A. Lamontagne .....	Moulées balancées.
1951 - A.B. Knitting Ltd .....	Bas hommes et enfants.
1951 - P. Albert Fournier .....	Semelles de chaussures et talons, pour dames.
1952 - General Wooden Box .....	Boîte en bois.
1952 - Laiterie Vigneault .....	Lait, beurre, fromage.

## La Banque Jacques-Cartier

L'Hôtel de Ville construit en 1885, abritait la première banque: la Banque Jacques-Cartier.

Le docteur Chèvrefils et J.D. Lacerte étaient gérants-conjoints, M. Dubois était le comptable.

La porte gauche de l'Hôtel de Ville conduisait à la salle publique du haut, la porte droite à la salle du conseil, à la banque et au bureau de poste.

L'ouverture de la succursale à Plessisville a eu lieu le 1er octobre 1886.

La Banque Jacques-Cartier était une de nos institutions canadiennes-françaises les plus solides et les mieux administrées du pays et méritait à bon droit l'encouragement du public.

Le 11 août 1894, les intérêts payés au déposant étaient de 4% annuellement.

Le 7 juillet 1900, l'actif de la Banque Jacques-Cartier fut vendu à la Banque Provinciale. La défaillance de la banque a été un grand malheur pour l'élément Canadien-Français; grand nombre de nos commerçants et de nos cultivateurs se trouvent par là, privés des secours financiers nécessaires. La Banque Jacques-Cartier fut sauvée du désastre complet par la Banque Provinciale.

L'administration de la Banque Jacques-Cartier avait définitivement fermée l'agence de Plessisville au mois de septembre 1895.

### Clinique de Médecine Familiale

DR. PIERRE BELLE-ISLE, 76-2954  
 DR. JEANNOT BRETON, 76-3820  
 DR. CHARLES LEVESQUE, 76-1279  
 DR. ROBERT PIUZE, 72-0895  
 DR. PIERRE FOURNIER, 79-1235

1971 BILODEAU  
 PLESSISVILLE, QUÉ.

RENDEZ-VOUS ET URGENCE: 362-6337



Galleries de l'Erable  
 1971 Bilodeau  
 Plessisville, Qué. G6L 3J1  
 Tél.: 819-362-8344

Jocelyn Jacob,  
 prés.

## La Banque Provinciale (1ère fois)

Au mois de mai 1900, l'établissement d'une banque à Plessisville vient d'être décidé. Mardi le 3 juillet 1900, la Banque Provinciale ouvrira ses portes dans le bloc Cormier. Cette nouvelle est bien de nature à réjouir tous les citoyens qui ont à coeur l'intérêt de notre village. Par sa position avantageuse comme centre commercial, par l'importance de ses industries, son chiffre d'affaires considérable et l'augmentation toujours croissante de la population, Plessisville ne pouvait manquer d'attirer l'attention des grandes institutions financières du pays. Le gérant-général de la Banque Provinciale était M. Tancrède Bienvenue, ancien gérant de la Banque Jacques-Cartier.

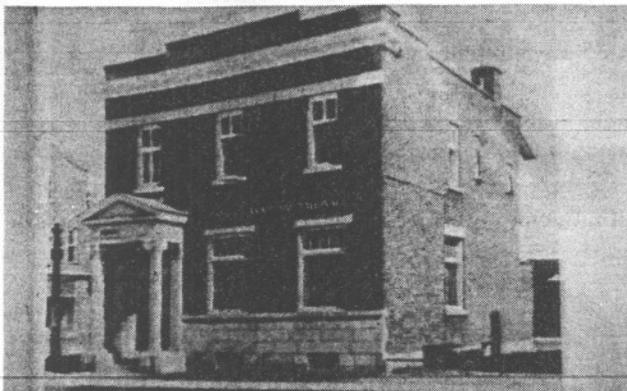
La Banque Provinciale sera située à l'ancien magasin de l'honorable Cormier, au premier étage et on y entrera par la grande porte, rue St-Calixte.

Le 24 janvier 1903, M. Bayer, gérant de la Banque Provinciale a été rappelé à Montréal. La succursale de la banque a été transportée dans une autre localité.



Lors du premier séjour de la Banque Provinciale, ses locaux se situèrent à plusieurs endroits. Cette photo nous la montre sur la rue St-Louis.

## La Banque Nationale



La Banque Canadienne Nationale en 1948.

La Banque Nationale compte une florissante succursale à Plessisville depuis 1902.

Les fondateurs de la Banque Nationale en 1859, étaient les mêmes que ceux qui avaient fondé, quelques années auparavant, la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec. Cette dernière, devenue la Banque Populaire a fusionné en 1970 avec la Banque Provinciale, elle-même née Banque Jacques-Cartier en 1861.

La Banque Nationale pour sa part, avait fusionné en 1925 avec la Banque d'Hochelaga fondée en 1874, pour devenir la Banque Canadienne Nationale.

En 1979, la Banque Provinciale du Canada se fusionnait à la Banque Canadienne Nationale et depuis cette date, la Banque Nationale a repris son nom d'origine.

Aujourd'hui 1984: La Banque Nationale fête son 125e anniversaire et la succursale de Plessisville est située au 1754 rue St-Calixte.

La Banque Nationale rend de grands services au commerce et à l'industrie. Elle est sous la direction d'un homme d'expérience et de savoir assisté d'un personnel compétent et des plus courtois.



Retour à Plessisville de la Banque Provinciale du Canada ouverte en 1978 dans des locaux situés sur la rue St-Louis. Aujourd'hui, elle a été convertie en locaux pour la MRC de l'Erable (1982).

## La Banque Dominion

En mai 1954, les dirigeants de la "Banque Dominion" décident d'ouvrir une succursale à Plessisville dans l'ancien local du magasin de Mme Genevieve Beudet.

Le 20 octobre 1954, ce fut l'ouverture officielle et la bénédiction du local de la nouvelle banque.

## La Banque Provinciale (2ème fois)

Le siège social de la Banque Provinciale annonce l'ouverture d'une succursale à Plessisville pour l'hiver 1979. La Banque Provinciale sera située sur la rue St-Louis (aujourd'hui 1984. La MRC de l'Erable).

Le directeur de la succursale était M. Yvon Chartrand et comptait 6 employés.

En août 1980 la succursale fermait ses portes, suite à la fusion de la Banque Provinciale et de la Banque Canadienne Nationale et devenait alors la Banque Nationale.

À l'automne 1982, la MRC de l'Erable faisait l'acquisition de l'édifice de la Banque Provinciale.



La banque  
d'Hochelega  
en 1935,  
coin St-Louis  
St-Calixte.

## La Banque d'Hochelega

Vers les années 1915, la Banque d'Hochelega était installée à Plessisville.

En 1917, la banque ouvrait ses portes à Ste-Sophie et ce bureau dépendait de Plessisville.

En 1923, le gérant était M. J.A. Lavallée.

En 1925, la Banque d'Hochelega devenait la Banque Canadienne Nationale.

## Industrie de voitures

Une manufacture de voitures fut établie par Antoine Paradis. En 1906, il construisait de 550 à 600 voitures d'été, de promenade et d'ouvrage, de 350 à 400 voitures d'hiver tel que "sleigh" de promenade, carrioles et "berlow".

La manufacture fut située où était la Cie Légaré. Les bâtisses sur ce terrain ont été construites par M. Paradis. On vendait la marchandise par chars complets au Lac St-Jean.

## Tanneries

Dans les premiers temps de Somerset, plusieurs tanneries s'installèrent:

Une tannerie importante, où l'on recevait les peaux vertes au char complet. On y finissait le "goudrier" (cuir à semelles) et était la propriété de Geo. Roy de Québec. Le contremaître tanneur était M. Evariste Béliveau. La tannerie était située au Sud de la rivière Blanche, près du pont.

À la suite de sérieuses difficultés financières dues à la baisse du prix du cuir, cette tannerie a été vendue par le créancier en décembre 1896 et a été adjugée à la banque Jacques-Cartier, pour la somme de \$40.00. Cette propriété était évaluée à \$4000.00.

Une tannerie assez importante dont les peaux vertes venaient de l'extérieur, était la propriété de M. J.D. Lacerte, marchand-général, au coin des rues St-Calixte et St-Louis. Le maître-tanneur était M. François Fouquet et la tannerie était située au No 5, rue St-Joseph. Le 16 mai 1881, au greffe d'O. Cormier, sous le numéro 6573, une société a été enregistrée entre François Fouquet et Hyacinthe-Achille Jutras, tanneur et marchand de cuir.

## Association de MM. Fouquet et Jutras pour fonder une industrie du cuir à Plessisville

16 MAI 1881

No. 6 573 Société entre François Fouquet et Hyacinthe Achille Jutras, tanneur et marchand de cuir.

Par devant le Notaire Public pour la Province de Québec, résident au Village de Plessisville de Somerset, district d'Arthabaska, soussigné.

Furent présents monsieur François Fouquet, maître Tanneur et marchand de cuir, demeurant au dit village de Plessisville de Somerset d'une part.

Et monsieur Hyacinthe-Achille Jutras, ci-devant commis, aujourd'hui tanneur et marchand de cuir - du dit Village de Plessisville de Somerset, d'autre part.

Lesquels ont fait par ces présentes entre eux les conventions d'une société au nom collectif comme suit, savoir:

1. Les dits comparants se sont associés pour la préparation du cuir et le commerce en général dans cette branche d'industrie au moyen d'une tannerie bâtie et construite sur l'emplacement appartenant au dit Sieur François Fouquet situé dans le dit Village de Plessisville de Somerset, sur le lot de terre Numéro vingt huit du huitième rang de Somerset-Sud, contenant cent vingt pieds de front, plus ou moins, sur soixante dix pieds aussi plus ou moins de profondeur, borné par devant vers le Sud-Ouest à la rue St-Joseph et en arrière vers le Nord-Est à Jérôme Bérubé, joignant par le côté Nord au dit Sieur Fouquet et vers le Sud à Alfred Bélanger, avec une tannerie contenant soixante et quinze pieds de long sur trente de large, comprenant un engin de douze forces, aussi une écurie joignant la tannerie de vingt-deux pieds de long sur quinze de large, encore une de commodité de vingt-deux pieds sur dix-huit pieds, encore deux autres petites bâtisses sur le même terrain.
2. Que la dite société à cet effet n'existera entre les parties que depuis le premier de mai courant et durera pendant cinq ans de la date du dit premier de mai courant.
3. La dite société est formé pour le temps susdit entre les parties et que le dit terrain et toutes les dépendances dessus construites, y compris la tannerie et ses machineries, outils et vaisseaux tomberont pour moitié entre les parties et dans la dite société, mais à la charge par le dit Sieur Hyacinthe-Achille Jutras de payer au dit Sieur François Fouquet ou à son ordre, la somme de six cent piastres courant dans l'espace de cinq ans de cette date et dans un seul paiement et ce étant pour la juste moitié du dit terrain de la dite tannerie et autres dites dépendances que le dit François Fouquet a vendu et cédé par ces présentes avec garantie de tous troubles au dit Hyacinthe Achille Jutras, ce acceptant.
4. Que le siège des affaires est fixé dans le dit Village de Plessisville sur l'emplacement ci-dessus mentionné et sur lequel se trouve construites les dites bâtisses comprenant la tannerie et ses dépendances.
5. Le nom social de la dite société sera sous le Nom et raison de "Fouquet et Jutras".
6. Les deux associés seront également chargés de l'administration des affaires de la dite société, chacun d'eux pouvant agir séparément, et que l'un fera pour les affaires de la société obligera l'autre.
7. Tous les objets qui seront nécessaires pour activer cette industrie dans la fabrication du cuir de toute espèce et du commerce en cette dite branche feront partie de la dite société et les dits associés en supporteront également les frais et dépenses.
8. Chacun des dits associés fournira enfin et également à la dite société son temps et son industrie, et quant au dit Mr Jutras, sa principale occupation sera de tenir tous les comptes de la dite société et le dit Mr Fouquet à conduire les affaires dans la dite tannerie.
9. Les dits associés seront intéressés chacun moitié dans les profits et les pertes.

- dont acte -

Fait et passé au dit Village de Plessisville de Somerset, Etude d'O. Cormier, Notaire soussigné, le seize de mai avant midi, mil huit cent quatre vingt un, sous le numéro six mille cinq cent soixante et treize, et ont les parties signé avec nous Notaire après lecture faite.

F. Fouquet

H.-A. Jutras

O. Cormier N.P.

Une tannerie pour les cultivateurs et autres, établie vers 1886 par Arthur Thériault, elle était située au No 107, rue Des Erables.

Toutes ces tanneries furent remplacées par la grande tannerie et manufactures de M. Eudore Fournier et Fils. L'industrie Eudore Fournier et Fils comprenait une importante tannerie et une manufacture de chaussures. Elle fut

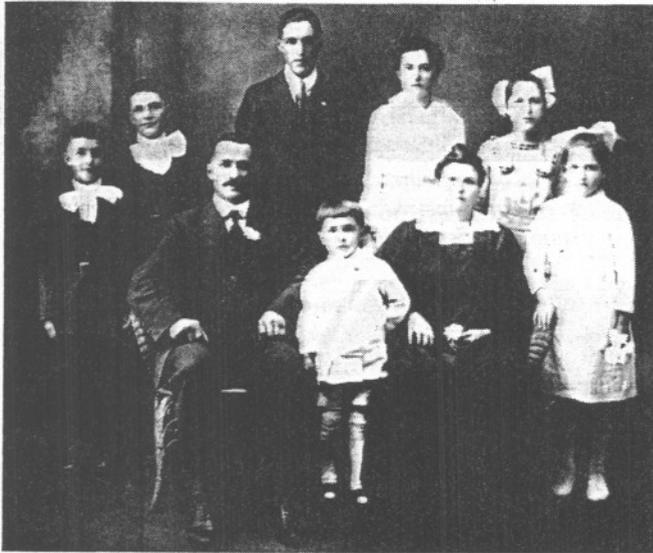
fondée en 1911, par M. Eudore Fournier. Il était le pionnier de l'industrie du cuir et de la chaussure dans les Cantons de l'Est. Ses fils Robert, T.-Antonio, Joseph-Eudore et P.-Albert étaient associés dans l'entreprise.

Par la suite, la raison sociale de l'entreprise a été T.-Antonio Fournier Ltée, mais fermait ses portes en 1973 à la suite de difficultés financières.

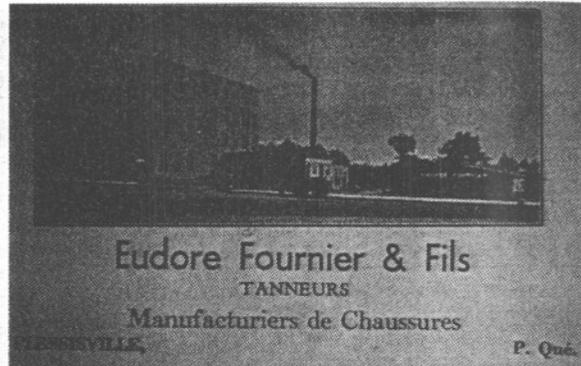
En 1975, la firme T.-Antonio Fournier Ltée était vendue à Nazaire Fortier Inc. et le nouveau nom était Fortan. Le 2 août 1976, l'usine Fortan devenait la propriété d'une entreprise étrangère soit A.C. Assouad Canada Ltée.

Aujourd'hui (1984), M. Fernand Fournier, fils de Robert, opère encore un commerce de chaussures soit: Fournier Chaussures Inc.

## Tannerie Fournier



Famille Eudore Fournier de gauche à droite: Jos Eudore, Antonio, Eudore, Robert, Albert, Marie-Anna, Mme Emélie, Mérilda, Florestine.



Carte d'affaires d'Eudore Fournier et Fils.



Eudore Fournier, un industriel important de Plessisville.



Un des modèles de bottes apparaissant dans le catalogue publicitaire de la tannerie Fournier en 1935.

### Hommage aux fondateurs et pionniers



Joyeuses célébrations du 150<sup>ème</sup> de Plessisville

Le cercle des Fermières de Plessisville.



466 St-Calixte  
PLESSISVILLE, Qué.  
G6L 3B9

**alignement du rond point enr.**

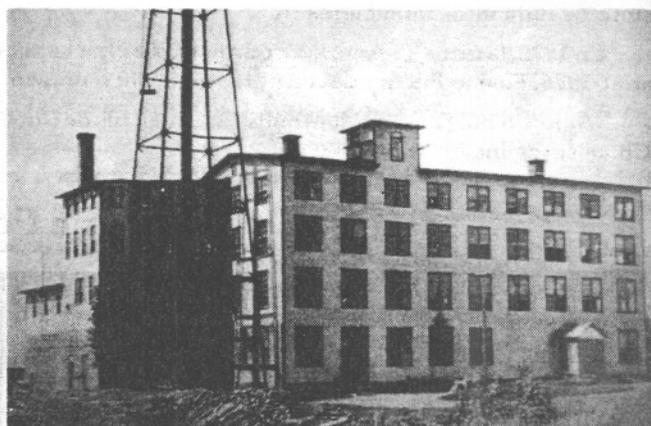
**(819) 362-6060**

Paul Goudreault, prop.

## Les Cuirs Fournier



*Manufacture de chaussures Eudore Fournier.*



*Craignant toujours les incendies probables, la tannerie Fournier installe un réservoir à eau, au sommet d'une tour de métal.*



*Les Chaussures Fournier Inc.*



*Ce bassin circulaire a permis de modifier des milliers de peaux brutes. La tannerie Fournier ferme ses portes au milieu des années 70.*

Médecin Vétérinaire  
Dr Joseph Bélanger

1251 Av. St-Louis, G6L 2M6  
Plessisville, Qué.  
Tél: (819) 362-2728



TEL.: (819) 362-3633

**MICHEL BENJAMIN**  
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE

C.P. 40  
1945 AV. PAINCHAUD

PLESSISVILLE, QUE.  
G6L 2Y6

Cessionnaire du greffe de Jean-Marie Lair, A.-G.

## Evocation historique de "Ciments Taschereau Inc."

L'ardeur au travail, la compétence, la conscience professionnelle et l'esprit civique sont les mots magiques du succès...C'est l'histoire du progrès rapide d'une industrie de chez-nous: "Ciments Taschereau Incorporé".

Dès 1915, Edmond Taschereau conjointement avec ses frères et sa soeur, Ovila, Cyrille et Aurore jettent les bases d'une petite industrie familiale qui deviendra imposante pour la région.

À l'origine, la fabrication artisanale d'une variété de manches tels que pour les haches, les pics, les fourches, les masses et les pelles, faisaient le renom encore jeune de l'industrie. Le client éventuel intéressé à l'achat de ces menus objets si utiles, se rendait à la modeste boutique de la rue St-Louis.

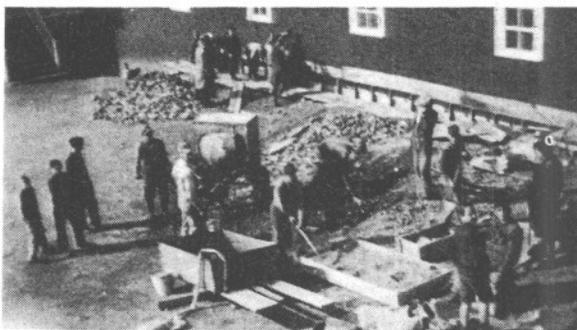
Un incendie ravagea la "boutique familiale" après quatre années d'opération. Il ne fallait pas se décourager. Il fallait surtout penser à rebâtir et, cette fois, se relocaliser sur l'avenue St-Laurent, aujourd'hui la rue St-Luc.

La fabrication des manches répondait à la demande du temps mais l'idée de préparer du béton germa dans l'esprit du fondateur. Il fut donc décidé de fabriquer des tuyaux et des blocs de béton.

Par la suite, la préparation du béton pour la construction des fondations et des planchers des constructions domiciliaires, s'ajoutent aux besoins de l'heure.

De 1915 à 1940, l'occupation estivale demeurait le béton tandis que durant l'hiver la fabrication des manches devenait la principale occupation de la petite industrie.

Le commerce opérait sous la raison sociale de "Taschereau et Frères". Edmond Taschereau, par la suite, se porta acquéreur des parts de l'industrie déjà fort encourageante. La bonne renommée de la famille Taschereau n'était plus à faire; elle faisait déjà figure de proue auprès de la population.



Né à Plessisville le 27 septembre 1924, Denis Taschereau fréquente l'école primaire de sa localité pour y entreprendre ses études. À l'âge de 15 ans, le travail devient son lot. Les rudiments du métier sont appris sous la gouverne de son père. Un salaire de \$20.00 pour 60 heures de travail lui est consenti vers l'âge de 19 ans.

Le 8 septembre 1945, Denis épouse Jeannette Simoneau, fille de Wilfrid Simoneau et de Claudia Paradis. De leur union, naissent 8 enfants.

Monsieur Edmond Taschereau était en affaires depuis 40 ans, lorsqu'il décida de vendre son entreprise à son fils Denis. C'était au printemps 1956.

Fort de l'exemple paternel, le nouvel acquéreur décida d'assurer la relève et opéra sous son nom personnel. Il construisit sa première bâtisse pour y opérer beau temps, mauvais temps. Sept à dix employés étaient embauchés. Le travail se situait au niveau de la fabrication de trottoirs, de tuyaux de béton et des planchers de béton. Le tout était exécuté à l'aide d'un petit malaxeur à gazoline que l'on démenageait d'un chantier à l'autre. On apportait sur place le gravier, le sable et les sacs de ciment. C'était presque du travail à domicile...



Trois ans plus tard, une nouvelle construction était érigée pour servir d'entrepôt: la pierre et le sable y trouvaient leur place. Une première installation fut mise en marche pour la préparation du béton à l'usine. Un silo fut dressé pour y recevoir le ciment en vrac. Deux bétonnières (ready-mix) sont achetées. Il n'était donc plus nécessaire de parcourir les chantiers avec le matériel. Tout se faisait à l'usine. Il s'agissait tout simplement de se rendre sur les lieux pour y déverser le béton tout préparé.

Durant les vacances scolaires, les trois fils de Denis, Jean-Marc, Claude et Yves mettaient l'épaule à la roue. Les contrats affluaient de toutes parts.

En 1964, une autre bâtisse s'ajoutait. Cette fois, il fallait penser à la réparation des camions. C'était la raison première de cette nouvelle construction.

Deux ans plus tard, le propriétaire, Denis Taschereau, opte pour une nouvelle raison sociale, à savoir "Taschereau Ready-Mix Inc."

En mai 1967, son fils Claude dont les études sont terminées, décide de travailler pour l'entreprise familiale.

En août 1969, l'épouse de Denis décède. Odette, sa fille, se substitue à sa mère pour assumer le travail de comptabilité de la firme.

Au fil des ans, l'entreprise devient imposante. Le territoire s'agrandit. Plus de 10,000 v. cubes de béton sont vendues annuellement et la flotte des camions augmente pour mieux servir une clientèle fidèle à la Maison. De là, la nécessité de construire un garage pour y garer le matériel roulant. C'était en 1970. Bref, la petite industrie artisanale d'autrefois allait bon train. Toujours, il fallait faire face au progrès.

Des sommes d'argent imposantes sont investies pour améliorer sans cesse la quantité de la production.

Le cadet de la famille Taschereau, Jocelyn, s'initiait déjà à la conduite des camions et du "loader" durant les vacances d'été. Malgré ses 13 ans, il s'initiait déjà aux rudiments de l'entreprise.

À l'été 1974, Odette se maria et dut quitter sa ville natale. Sa soeur Sylvie lui succéda au service du secrétariat, poste qu'elle occupe encore aujourd'hui.

L'entreprise des Ciments Taschereau connaît toujours un développement vraiment enviable. L'entreprise familiale sait se tenir à l'affût du progrès sans cesse grandissant. Cinq à six malaxeurs motorisés usagés répondaient aux besoins du temps. Néanmoins l'achat de matériel neuf était nécessaire puisque l'usine se suffisait. En 1975, le projet est réalisé. L'achat d'un camion neuf était la fierté de l'entreprise et le résultat de plusieurs heures de travail acharné.

La production de béton est fantastique: plus de 20,000 v. cubes annuellement.

Son expérience étant déjà acquise, Jocelyn décide de travailler pour la firme. C'était en 1977.

Aussi il serait très intéressant de noter la quantité incroyable de béton préparé qui a été réalisé. Faisons une rétrospective très rapide pour donner au lecteur une faible idée du travail accompli:

- |   |   |
|---|---|
| 1959 - Construction du Collège classique des Pères de Ste-Croix | 1974 - L'Aréna Municipal                        |
| 1961 - Ecole des Métiers de Plessisville                        | 1978 - Le C.L.S.C. de l'Erable                  |
| 1962 - Le Centre des Loisirs de Plessisville                    | 1980 - Les Galeries de l'Erable                 |
| 1968 - Le Foyer des Bois-Francis                                | 1981 - Le Centre Communautaire de Plessisville. |

Il faudrait aussi ajouter la quantité de constructions domiciliaires qui n'ont pas échappé à l'excellence du travail de la firme Taschereau.

En 1979, un objectif de 30,000 v. cubes de béton est atteint, sans oublier la fabrication de tuyaux de ciment et de fosses septiques.

En 1980, devant la francisation des raisons sociales, le nom de la compagnie est changé. On opte donc pour celui de "Ciments Taschereau Inc."



Aujourd'hui, les deux fils de Denis, Claude et Jocelyn, ainsi que sa fille Sylvie, coopèrent à la productivité de l'entreprise familiale, sans toutefois oublier les deux quarts de siècle, Gaston Côté et Siméon Côté, ainsi que les autres employés.

Rappelons que toutes ces années de franc labeur constituent une courte durée dans l'histoire de la famille Taschereau, mais suffisante pour édifier et réaliser un rêve que le propriétaire Denis Taschereau nourrissait depuis des années: posséder sa propre entreprise familiale. Pour cela, il a fallu un travail ardu, parfois pénible, sans compter le nombre d'heures investies, qui s'est traduit par l'établissement de l'entreprise qu'il dirige depuis 28 ans. (1956-1984)

### Manches de haches

En 1915, Edmond Taschereau, avec ses frères et sa soeur, Ovila, Cyrille et Aurore établirent une petite industrie pour la fabrication d'une variété de manches pour les haches, les pics, les fourches, les masses et les pelles. La boutique était située rue St-Louis.

### Radiateurs Plessis

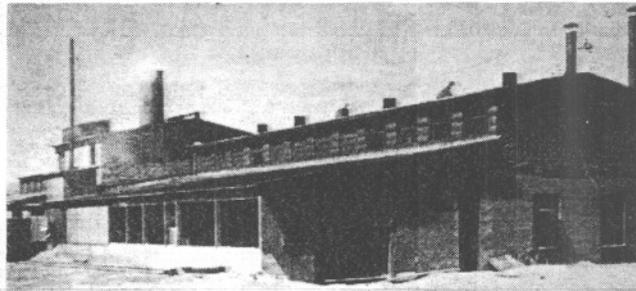
En 1922, la fabrication des radiateurs prit naissance à Plessisville, dans les usines de la Fonderie de Plessisville, pour le compte de Radiateur Perfection Ltée de Montréal. Les résultats ayant été satisfaisants, on décidait de la construction en 1923 par la Fonderie de Plessisville.

En 1925, des difficultés survinrent et pour régler le cas, la Fonderie de Plessisville vendit les usines qu'elle avait construites à Radiateur Perfection en faisant des pertes considérables, mais il n'y avait pas d'alternative.

M. Mendoza Langlois qui avait beaucoup d'influence à Montréal et M. W. Guimond qui était un vendeur de radiateurs un peu extraordinaire, vendirent des quantités énormes et la production atteignit jusqu'à 24,500 lbs par jour et employait 90 personnes.

Malheureusement, les affaires ne continuèrent pas à être aussi prospères. En 1928, la compagnie faisait cession de ses biens.

Les premiers radiateurs faits à Plessisville furent produits par le mouleur Joseph Lafond et soudés par Maurice Mercier.



Manufacture de radiateurs établie sur la rue St-Jean, non loin de la rivière Blanche.

Le radiateur Perfection était un radiateur à double surface avec tube soudé à l'oxygène, ce qui le rendait difficile à fabriquer et de mauvaise apparence. M. J.A. Forand, alors directeur de la Fonderie de Plessisville, conçut l'idée de fabriquer ces radiateurs par un procédé mécanique au lieu du procédé de la soudure. Un nouveau radiateur fut réalisé à la Fonderie de Plessisville par M. Forand personnellement, pour faire les expériences nécessaires. Après avoir démontré que ce nouveau procédé était beaucoup mieux que l'autre, une compagnie à fonds social, sous le nom de Radiateur Aéro, fut organisée. Cette compagnie débuta dans les usines de la compagnie Savoie-Guay où elle opéra jusqu'en 1940. Dès le début les difficultés commencèrent, parce qu'il y avait 30 vendeurs pour dire que le produit n'était pas bon et il y en avait qu'un pour prouver le contraire. Ce qui rendait la vente difficile et onéreuse.

*Dr Jules Boisvert*

1628 Av. ST-LOUIS - PLESSISVILLE, QUE.  
G6L 2M9



Tél: (819) 362-8373

**Coupons  
Chez Jeanne**

Tissus  
Spécialité coupons à la livre

1602, St-Calixte Plessisville, P.Q. G6L 1P6

Après quelques années d'opération, on constatait qu'il serait nécessaire de fabriquer un radiateur standard en même temps que le Radiateur Aéro afin d'être plus compétitif, mais la compagnie n'avait plus de fonds.

Il était impossible d'opérer plus longtemps sur la base des années passées. On décidait de réduire l'organisation au minimum, en confiant la gérance à E. Chauveau qui s'occupera de la vente avec Jos. Giguère ingénieur. Ce qui a permis d'opérer sans perte au cours des années 1934, 1935 et 1936. Comme ces années prouvaient la possibilité de faire quelque chose, il fut décidé de former une nouvelle compagnie.

C'est à ce moment, soit en 1937, que prit naissance la compagnie Radiateur Plessis.

Vers 1942, l'usine couvrait plus de 87,100 pieds de superficie.

## Annonces de 1930

Meubles  
Radios  
Photographies  
Tapisseries  
Peintures  
Vernis à plancher  
Vernis à linoléum  
Vernis teinture  
Email  
Cire à plancher  
Vadrouilles  
Meccano  
Pêlants à la verge  
Carpettes Linoléum  
Carpettes Congoleum  
Ampoules Electriques  
Lampes Electriques sur pied  
Planche murale "Ten-Test"  
Glacières  
Frigidaires  
Radiateurs  
Poeles  
Laveuses électriques  
Extincteurs chimiques  
Cadres ovales  
Cadres carrés  
Miroirs  
Chesterfields  
Divanettes  
Voitures pour enfants  
Carrosses de bébé.



**JOLI SET DE CHAMBRE, FINI NOYER, 5 MORCEAUX.**  
PRIX \$92.25

**LIT SIMMONS**  
Lit d'acier, fini noyer, poteaux de 2 pcs. grammeur régulière.  
SPECIAL \$7.50

**MATELAS SIMMONS**  
Matelas à ressorts faisant un lit des plus confortables.  
**BEAUTYSLEEP \$39.50**  
**DEEPSLEEP \$23.00**

**SIMMONS**  
LE SLUMBER KING est reconnu comme le meilleur sommier fabriqué au Canada. A l'air et se garde facilement propre.  
Deux personnes y dorment aussi bien qu'une.  
\$12.00

BIENVENUE AUX VISITEURS.  
**P. A. PAINCHAUD**  
Marchand de Meubles  
PLESSISVILLE, Qué.

**Jos. Hinc**  
RESTAURATEUR  
100, RUE CAROLAN, PLESSISVILLE, QUÉ.  
Téléphone 362-2436

**Empire Romains**  
PLESSISVILLE, QUÉ.  
Téléphone 362-2436

**Garage Paré**  
Situé sur la route Nationale, à l'entrée du Village, côté Est.  
Mécanicien expert, service prompt, prix modéré.  
Gazoline marques suivantes: Imperial, Shell, British American. Soyez prudent, ne partez pas en voyage, sans faire visiter votre machine. Attention spéciale portée aux Touristes.

Quand je te dis que c'est lui.  
Dis donc Alphonse, où as-tu acheté ton nouveau Radio? Ecoute Jos! si tu veux t'acheter un radio ou échanger ton vieux, va voir:  
**Paul Maurice Jutras**  
Toujours en stock: Tubes et accessoires, ainsi que radios à batteries. il va t'arranger ça.

**Au Magasin Evangéline**  
3c à \$1.00  
UNE VISITE EST SOLICITEE.  
Vous serez satisfait des achats que vous y ferez dans les articles suivants:  
Aluminium, bibelots japonais, argenteries, papeterie, parfums et poudres, cigarettes et bonbons.  
Ne pas oublier que l'Agence du fameux radio "VICTOR" et Orthophonique, ainsi que les records de la même marque dont je fais une spécialité.  
Mme J. A. Héon, Prop.

**J. B. Berthiaume**  
MENUISIER  
PEINTRE  
DECORATEUR  
PLESSISVILLE, Qué.



**J. L. FRADETTE LTÉE**  
COURTIERS D'ASSURANCE  
1265 RUE ST-CALIXTE, PLESSISVILLE

**JEAN-LOUIS FRADETTE, C.D.A.A.**  
BUR. 362-7353 • Rés. 362-2436

**GILBERT BÉLANGER, C.D.A.A.SS.**  
BUR. 362-7353 • Rés. 362-3880

**HÉLÈNE BOULÉ, C.D.A.A.SS.**  
BUR. 362-7353

## Les Créations d'Art Canada Ltée

Lionel Bégin, prop.

MANUFACTURIER DE MOULURES

telles que: profilés d'armoires  
et de poignées, etc...

1039, avenue Forand  
Plessisville, Cté Arthabaska, Qué.  
G6L 2Y2

Tél.: 1-819-362-2981

## La Caisse Populaire de Plessisville

En 1934, plusieurs caisses avaient pignon sur rue un peu partout dans la province. Déjà, il fallait penser à la formation d'une coopérative d'épargne et de crédit pour Plessisville.

L'un des fondateurs s'exprime ainsi:

"Nous étions en pleine période de crise économique et il était difficile, notamment pour les agriculteurs, d'obtenir du financement de la part des banques implantées dans les différentes régions dont l'objectif se limitait aux financements corporatif et commercial ou, encore, un financement avec garantie excessive. Autant dire qu'aucun service financier n'était dispensé à la classe agricole ou autres".

En 1933, une figure clairvoyante, dévouée et entièrement vouée à la cause agricole, vient à la rescousse des agriculteurs: M. l'abbé Louis-René Dionne, vicaire à la paroisse de Plessisville, avait compris. Il avait foi en la formule coopérative dont les effets bénéfiques produisaient tant de bienfaits et de quiétude d'âme pour les futurs adhérents au mouvement coopératif.

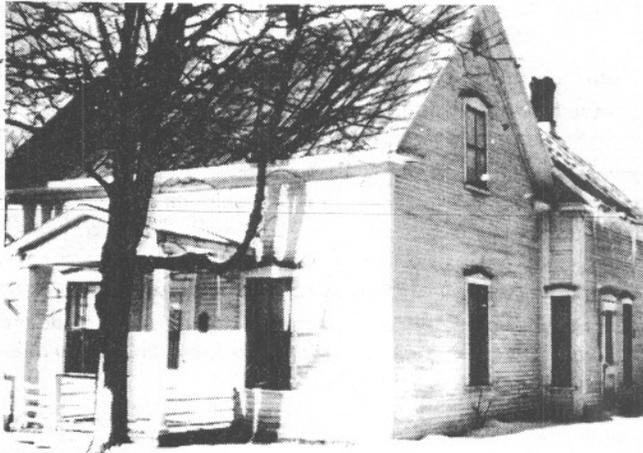
Plessisville comptait, à l'époque, un Cercle d'études formé d'agriculteurs qui, par la suite, prit le nom de l'U.C.C. (Union Catholique des cultivateurs). Les membres de ce cercle avaient l'avantage de s'initier aux rudiments des principes coopératifs par des cours dispensés sous la responsabilité d'agronomes compétents et soucieux du bien-être de la classe agricole.

"Chaque fois, de déclarer le jeune vicaire, cinq à dix minutes m'étaient accordées lors des réunions mensuelles, pour entretenir et stimuler le groupe et j'en profitais pour vanter les grands avantages de la Coopérative d'épargne et de crédit".

Le jeune abbé Dionne ajoute aussi que "La collaboration des abbés Turmel et Grondin a vite fait de dissiper ces craintes plus ou moins fondées".

Dès le 17 mars 1933, le Cercle d'études se réunissait pour jeter les premières bases de la fondation d'une caisse populaire. Les appréhensions d'hier s'estompaient pour faire place à une grande réalité.

Le 13 mars 1933, une assemblée est convoquée par le Curé Dupuis. Un auditoire nombreux et préoccupé se présente. Cette réunion de première importance eut d'heureux lendemains. Une telle rencontre suscita un emballement inespéré, si bien qu'à la cinquième réunion, celle du 4 avril suivant, le Cercle d'études comptait déjà quatre-vingt-douze membres disposés à jeter les assises de la fondation de la Caisse populaire actuelle.



1934-1952: Première Caisse Populaire située sur la rue St-Edouard dont la directrice était Mlle Fébronie Lord.

De plus, le 18 mai 1933, le Cercle d'études des agriculteurs convoque à la salle de l'Hôtel de Ville tous ses membres et le grand public, pour entendre l'Honorable Cyrille Vaillancourt, dans un exposé très concis sur le bien-fondé des Caisses populaires et sur l'urgente nécessité de créer de toute pièce "sa propre caisse!".

Cette allocution corroborera les aspirations de l'assemblée.

**Quincaillerie**  
**Conrad Desjardins**  
ENR.

Peinture, tapisserie, céramique, rénovation.

950 St-Louis Sud,  
PLESSISVILLE, Qué.

Tél.: (819) 362-3296

TEL. 362-7427



*Lionel Henri & Fils Inc.*

ENTREPRENEUR - ELECTRICIEN

Installation commerciale & résidentielle  
Représentant "Kitchen Aid"

1448, AVE ST-EDOUARD

PLESSISVILLE, P.Q.

Les 19 et 24 février et le 20 mars 1934, l'abbé Dionne prône l'utilisation du petit catéchisme des Caisses populaires. Le 20 mars également, l'apôtre Dionne recommande à hauts cris la nécessité de créer l'épargne de la classe agricole, et partant, chez la classe ouvrière. "Le but d'une Caisse populaire n'est pas seulement d'amasser de "gros capitaux, mais c'est encore davantage" c'est de servir tous ses membres tant au niveau économique que social. Si les capitaux amassés au fil des années peuvent servir encore plus aux sociétaires, le double objectif aura été atteint".

Le 8 mai 1934, la Caisse populaire de Plessisville vient de naître. C'est le commencement d'une grande réalité. C'est le magnificat des membres-fondateurs! Sa fondation est un fleuron de plus à ces nobles terriens bien de chez-nous.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE FONDATION  
DE  
LA CAISSE POPULAIRE DE PLESSISVILLE

L'an mil neuf cent trente-quatre ce 8ème jour de mai à une assemblée tenue après convocation des paroissiens de Plessisville et à la suite d'une conférence publique donnée par Emile Turmel, Ptre représentant de l'Union Régionale de Québec il fut décidé de fonder, en vertu de la "Loi des Syndicats Coopératifs de Québec", une société d'épargne et de crédit sous le nom de: La Caisse Populaire de Plessisville et la déclaration de fondation requise ayant été signée conjointement aux prescriptions de la susdite loi, les résolutions suivantes furent adoptées:

I. Proposé par M. Noé Provencher, appuyé par M. Eugène Beauchesne et résolu que la Caisse Populaire de Plessisville fasse partie de l'Union Régionale du District de Québec Adopté.

II. Proposé par M. Delphis Michaud, appuyé par M. Henri Painchaud et résolu que les Statuts des Caisses Populaires qui viennent d'être lus soient adoptés et que la dite Caisse se mette sous la protection spéciale du Sacré-Coeur de Jésus et de ... Adopté.

III. Proposé par M. Zeph. Sévigny, appuyé par M. William Garneau et résolu que les Messieurs dont les noms suivent soient nommés membres du Conseil d'Administration, de la Commission de Crédit et du Conseil de Surveillance comme suit:

**Conseil d'Administration:** MM. Noé Provencher, Eugène Beauchesne, Martial Lord, Joseph Boutin, Donat Brassard, Oscar Germain et Napoléon Mailhotte.

**Commission de Crédit:** MM. Alphonse Latulippe, Delphis Michaud et Théod. Fortier.

**Conseil de Surveillance:** MM. H. Painchaud, Thomas Cloutier, fils et C.E. Gosselin, fils.

Adopté.

IV. Proposé par M. Zeph. Sévigny, appuyé par M. William Garneau et résolu que le maximum de parts qu'un seul sociétaire peut posséder soit fixé à 40. Que le maximum de Prêts consenti à la fois à un seul sociétaire soit fixé à \$200.00. Toutefois, cette limitation ne s'applique pas aux corps publics, tels que fabriques d'églises, institutions religieuses, corps municipaux, commissions scolaires situés ou non situés dans la circonscription sociale, ni aux prêts ou avances faits à un ou des sociétaires et garantis par le nantissement d'effets portant la signature de tels corps publics.

V. Proposé par M. P.-A. Painchaud, appuyé par M. Adélar Jutras et résolu que le Conseil d'Administration ait le pouvoir de nommer de temps à autre des officiers honoraires de la dite Caisse de Plessisville et de régler tout ce qui concerne ces charges purement honorifiques.

Adopté.

Caisse Populaire de Plessisville

Que Monseigneur J.F. Dupuis, soit nommé Patron

Présidents Honoraires: Eudore Fournier, L.J. Houde, avocat

Vice-présidents honoraires: Patrick Kelly, C.E. Gosselin, N.P., père

Aumônier: l'abbé L.R. Dionne, Ptre vicaire.

Noé Provencher, Président

1ère Assemblée Générale des Sociétaires tenue à Plessisville dans la salle de l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Noé Provencher, président, le 22 juin 1935.

Le procès-verbal de fondation ayant été lu, M. Henri Painchaud propose, secondé par D. Brassard, qu'il soit adopté et signé. Adopté.

Le rapport de l'année est lu comme suit par M. l'abbé Turmel, représentant de l'Union:

J'ai l'honneur, messieurs les sociétaires de la Caisse Populaire de Plessisville, de vous faire rapport des opérations de votre Caisse pour sa première année, terminée le 31 mai dernier.

Il est entré dans votre Caisse \$4,286.75.

...sente \$11.30 et les bénéfices sont de \$51.04.

Les dépenses s'élèvent à la somme de \$8.51 et nous avons un inventaire de \$35.00.

Nous vous avons donné 2½% sur vos argents et nous vous suggérons de prendre un boni de 3% pour vos parts sociales.

J'ai donc l'honneur de vous présenter le bilan suivant:

Actif:	Passif:	Ce surplus est divisé comme suit:	
Prêts ..... \$1556.78	Capital ..... \$543.60	Réserve..... 15.70	
Ameublement ..... \$35.00	Epargne ..... \$1812.45	Prévoyance ..... 2.20	
TOTAL ..... \$2,380.31			\$24.20
			\$2,380.31

Il y a 81 sociétaires, 48 déposants et 15 emprunteurs.

Proposé par Ad. Jutras, secondé par Th. Cloutier et résolu que le rapport soit accepté tel que lu, que décharge soit donnée aux officiers sortant de charge et que le boni de 3% sur les parts soit accepté.

Adopté.

Proposé par Alph. Latulippe, secondé par Eug. Beuchesne que le boni de 3% des actionnaires soit remis au gérant comme rémunération pour les services de l'année. Ce boni s'élève à \$10.02.

Adopté.

Proposé par Emile Cormier, secondé par Adélar Jutras que MM. les officiers suivants sortant de charge soient réélus: Directeurs: Mess. Nap. Mailhot, Donat Brassard et Noé Provencher; Crédit: Théo. Fortier; Surveillant: H. Painchaud.

Adopté.

Proposé par Arsène Caron, secondé par Salomon Painchaud que nos plus sincères félicitations soient offertes aux officiers de la Commission de Crédit pour l'administration sage et prudente dont ils ont fait preuve au cours de l'année écoulée.

Adopté.

Proposé par H. Painchaud, secondé par D. Michaud qu'un vote de remerciement soit présenté à M. l'abbé Turmel pour son intéressante causerie de ce soir, de même que pour tous les services rendus à la Caisse depuis sa fondation.

Adopté.

L'assemblée s'ajourne

Noé Provencher, Prés.  
F. Lord, Sec.

#### Liste des signataires de la déclaration de fondation

MM. Ls-René Dionne, ptre; P.-A. Painchaud, F. Lord, Théodore Fortier, Thomas Cloutier, fils, Delphis Michaud, Martial Lord, William Garneau, Eugène Beuchesne, Henri Painchaud, Noé Provencher, Zéphirin Sévigny, Alphonse Tourigny, Eugène Painchaud, Adélar Jutras, Arsène Caron, Eudore Jutras, Donat Brassard, Albert Carrier, Ch.-Eug. Gosselin, notaire, Omer Brassard, Jean-Paul Bellavance, Emile Cormier, Thomas Cloutier, Alphonse Latulippe, Joseph Boutin, Fernand Fortier, Aurèle Brassard, Lucien Marcoux, Oscar Germain, Armand Bellemare, Salomon Painchaud, S.-F. Bélieu, J.-F. Dupuis, ptre.

#### Officiers élus lors de la fondation

**Conseil d'administration:** Noé Provencher, président; Eugène Beuchesne, vice-président; Martial Lord, secrétaire-gérant; Joseph Boutin, administrateur; Donat Brassard, administrateur; Oscar Germain, administrateur; Napoléon Mailhot, administrateur.

**Commission de crédit:** Alphonse Latulippe, commissaire; Delphis Michaud, commissaire; Théodore Fortier, commissaire.

**Conseil de Surveillance:** Henri Painchaud, conseiller; Thomas Cloutier, fils, conseiller; C.E. Gosselin, fils, conseiller; M. l'abbé L.-R. Dionne, aviseur moral.

## En résumé, voici donc le premier bilan:

### ACTIF:

Prêts	\$1,556.78
Ameublement	35.00
Argent	<u>788.53</u>
Total	\$2,380.31

### PASSIF:

Capital	543.60	
Épargne	<u>1,812.45</u>	
Total		\$2,356.05
Surplus		<u>24.26</u>
		\$2,380.31

### Le surplus est divisé comme suit:

Réserve	\$15.70
Prévoyance	2.20
Surplus	<u>6.36</u>
Total	\$24.26

### Il y a:

81 sociétaires
48 déposants
15 emprunteurs

Signé: Fébronie Lord, sec.

### Tableau des services de la fondation à nos jours

Dressons le répertoire de tous les services dispensés à la clientèle! Dès les premiers jours de la fondation, des services bien modestes, il va sans dire, sont en opération. Avec l'ampleur de la dimension opérationnelle de la Caisse, d'autres services appropriés sont créés.

Voici l'éventail:

Les services courants	Le service commercial et agricole	Les autres services
Les services conseils	Les services administratifs;	

### Tableau comparatif

À l'aide de ce bref schéma, établissons les actifs de la Caisse par décennie d'opération:

1943	\$410,439	1973	\$15,100,000.
1953	\$1,993,532	1983	\$54,200,000.
1963	\$4,322,137.		

### Caisse populaire de Plessisville au Conseil d'administration

Noé Provencher, Eugène Beauchesne, Martial Lord, Joseph Boutin, Donat Brassard, Oscar Germain, Napoléon Mailhot, J.-Aimé Gosselin, Raoul-V. Laliberté, Fébronie Lord, Arthur Côté, Georges Jutras, Albert Carrier, Joseph Michaud, Maurice Brassard, Daniel Garneau, Hermas Beauchesne, Jean-Marie Ouellet, Gérard Boisvert, Emile Landry, Anselme Roy, Armand Guérard, Lionel Brassard, Raymond Hainse, Claude Vaillancourt, Jacques Doyon, Jean-Marie Gosselin, Antonio Vigneault, Denis V. Bédard, Roger Bérubé, Claude Boulé, Michel Garneau, Jean Boutin et Jean-Pierre Poirier.

### Caisse populaire de Plessisville à la Commission de Crédit

Alphonse Latulippe, Delphis Michaud, Théodore Fortier, Cléophas Faucher, Henri Painchaud, Noé Provencher, Lucien Marcoux, Ludger Boulanger, Georges Dupont, York Grégoire, Léo-Paul Boutin, Roger Caron, Maurice Brassard, Ubald Pellerin, Jean-Paul Houde.

### Caisse populaire de Plessisville au Conseil de Surveillance

Henri Painchaud, Thomas Cloutier, Charles-Eugène Gosselin, notaire, Joseph Fournier, Siméon Savoie, Jean-Marie Fortier, Joseph Michaud, André Painchaud, Henri-Paul Dion, Jean-Louis Vallée, Jean-Paul Langevin, Emilien Fortier, Paul H. Labelle, Jean-Paul Côté, Edmond Vigneault, Gilberte Rousseau, Jacques Labrecque, Marcel Dubois, André Demers, Suzanne Savage.

Une vingtaine d'agriculteurs résolus et férus des principes mêmes de la philosophie des premiers ouvriers du Mouvement Desjardins et sous le souffle instigateur d'un Dionne, venaient de jeter les bases solides d'une coopérative financière. L'épargne des uns pour permettre aux autres d'obtenir le crédit nécessaire en vue de s'établir.

À quoi pouvait bien penser Mlle Fébronie Lord, la première secrétaire-adjointe à son frère, Martial qui, lors de la fondation, assumait les fonctions de secrétaire?

Dans les notes historiques des procès-verbaux, nous y lisons certains passages savoureux empreints de détermination, d'audace et d'espoir! Dès les premières heures d'ouverture de la Caisse, à la résidence de Mlle Fébronie Lord, rue St-Edouard, premier établissement officiel de la Caisse populaire de Plessisville, certains se sont présentés avec fierté pour signer leur carte de membre-sociétaire de la nouvelle institution de service.

Ensemble pour éduquer, pour créer et pour servir, telle était déjà la devise. Les fondateurs pouvaient-ils croire que l'humble et modeste Caisse de Plessisville prendrait une aussi grande envergure tant sous l'aspect économique que social dans la florissante municipalité de Plessisville? La prudence, la prévoyance et l'action demeuraient, certes, les garants d'un avenir prometteur.

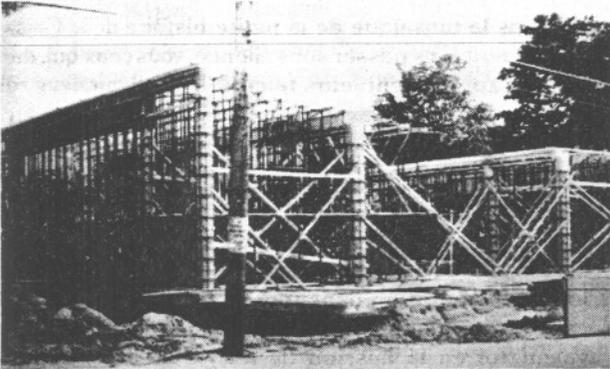
La foi profonde de nos pionniers et de nos bâtisseurs leur assurait, à coup sûr, un avenir plein de réalisations constructives.

Des objectifs bien définis, des êtres de convictions ardentes dans le mouvement et les yeux grands ouverts sur le milieu, voilà ce sur quoi reposent les pierres d'angle de cette institution.

Il est amusant de rapporter ici quelques prêts consentis lors des années de fondation. La grande prudence et la sagesse de la Commission de Crédit demeuraient toujours les critères de base.

Un prêt de \$20.00 pour acquitter les frais d'hospitalisation du dernier accouchement. Un nouvel enfant était attendu.

Un prêt de \$40.00 pour payer les honoraires du médecin-vétérinaire.



Erection de la charpente de la nouvelle Caisse Populaire, en 1965, rue St-Calixte.

Un prêt de \$50.00 pour payer les "gages" des bûcherons.

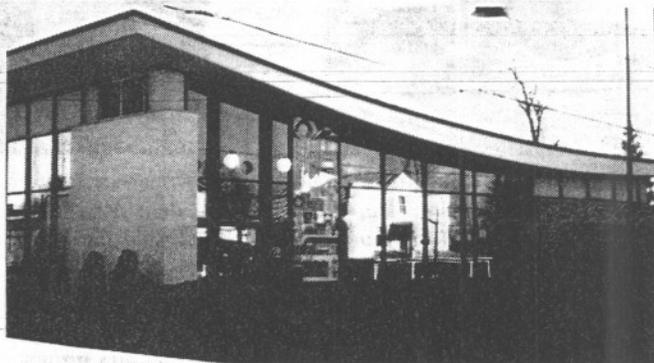
Les besoins étaient nombreux et fréquents et la Caisse se faisait libérale pour répondre à toutes ces attentes bien justifiées.

L'expansion de l'humble Caisse de 18 ans prenait des proportions plus imposantes. Notre jeune caisse subissait la transition de l'adolescence au statut de l'âge adulte.

Déjà un actif d'un million et demi et un capital de



1952-1966: Deuxième édifice de la Caisse Populaire de la rue St-Edouard (auj. bureau des notaires Chartier, Gagné et Poulin).



Depuis 1966, le nouvel édifice de la Caisse Populaire, située sur la rue St-Calixte sur l'emplacement de la somptueuse demeure de M. Eudore Fournier.

quelques \$80,000. s'inscrivaient au chapitre des opérations.

Des services plus adéquats et variés furent à l'étude et, pour les réaliser, une première construction s'imposait à l'attention des directeurs.

Après de multiples démarches et discussions, le 3 septembre 1951, il est décidé que le contrat pour la construction d'un local pour la Caisse soit accordé à Laflamme et Lafleur, entrepreneurs généraux de Thetford-Mines au prix de \$40,000. avec livraison le 1er février 1952. Le nouvel immeuble sera construit sur un emplace-

ment de la rue St-Edouard, derrière l'ancien bureau de poste.

Les nombreuses années consacrées à la "bonne cause" et le poids des ans de la dévouée secrétaire font songer à quelques années de repos bien méritées.

Après plusieurs démarches et avec l'aide de l'Union Régionale des Caisses populaires, M. Jean-Marie Ouellet, aujourd'hui président de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Québec, fut appelé à la timonerie du nouveau "bâtiment".

Après quatorze années d'expérience, la Caisse populaire de la rue St-Edouard ne suffisait plus. Le nombre croissant des sociétaires, des services et du personnel ne répondaient plus aux besoins de plus en plus grandissants.

L'idée d'ériger un nouvel immeuble était audacieuse, mais le risque calculé fut vite évalué. Aussi s'est-on penché sur l'achat de la propriété de feu T. Eudore Fournier, père. La nouvelle Caisse jouirait d'un site plus accessible au centre-ville.



Au-delà de cent ans de bénévolat au service de la Caisse Populaire. De g. à d.: MM. Jean-Marie Fortier, Jean-Marie Ouellet (directeur), Daniel Garneau, Donat Brassard, Maurice Brassard et Georges Jutras.

Dès le 28 juin 1966, un édifice fonctionnel aux lignes modernes faisait l'admiration de ses créateurs.

En 1972, la démission surprise de M. Jean-Marie Ouellet devant se rendre fonder une nouvelle caisse à



Intérieur de la Caisse Populaire lors du 40ème anniversaire en 1974.

Québec, amène les directeurs à combler le poste de directeur-gérant devenu vacant.

Les bons offices d'un jeune homme dont l'expérience au sein d'institutions bancaires de la Beauce et au Mouvement Desjardins sont retenus. M. Jacques Doyon, comme ses prédécesseurs, assure à son tour tous les services existants et s'adapte avec souplesse et de main de maître à tous les sociétaires et au personnel de la maison.

Depuis 1982, M. Gaston Bédard remplit la fonction de directeur-gérant de notre Caisse.

Pour répondre encore plus adéquatement aux besoins de la population, en 1978, fut établi le comptoir-caisse aux Galeries de l'Erable.

Dans la mosaïque de la petite histoire de la Caisse, nous ne pouvons passer sous silence tous ceux qui, dans l'ombre, apportaient leurs talents, leur labeur, leur zèle, leur gratuité et leur expérience de vie et ce, dès les premières années de la fondation.

Il y eut les fondateurs, les présidents, les directeurs et un personnel rémunéré. Mais il y eut aussi, dans l'ombre des ans, des esprits perspicaces, des coeurs vaillants et des cerveaux éclairés pour apporter une précieuse collaboration dans tout ce travail de Titan. Tous ces efforts conjugués apportaient le ferment à la pâte. Ils avaient foi en la mission de leur Caisse populaire et c'était bien là la grande motivation de leur besogne obscure.

## Commanditaires

Salon Nicole Coiffure, 1018 Des Cèdres, Plessisville, 362-7976.

Doyon Jacques, Assureur-Vie, 1819 Av du Collège, Plessisville, 362-8110.

Tabagie Micheline Coiffure, 1376 Av. Tardif, Plessisville, 362-3436.

Tabagie Chez René, 1292 St-Calixte, Plessisville, 362-7866.

STATION DE SERVICE APPALACHES, 2374 ST-CALIXTE, PLESSISVILLE, 362-8448.

Paul-Emile Tourigny, Machines à Coudre, 2000 St-Calixte, Plessisville, 362-7574.

Laiterie Victo, 65 St-Jean Baptiste, Victoriaville, 752-2600.

(suite)

Multi-Laine, 1731 St-Calixte, Plessisville, 362-6988.  
Bijouterie Labrecque, 1729 St-Calixte, Plessisville, 362-3778.  
GARAGE MODERNE ENR. 635 AV. ST-LOUIS, PLESSISVILLE 362-6345, 362-8794.  
Rosaire Gosselin Inc. 767 St-Louis, Plessisville.  
Centrale de Tissage Huot, 961 St-Louis, Plessisville, 362-3305.  
Dépanneur G. Gosselin, 1627 St-Edouard, Plessisville, 362-7500.  
L'Oriental Dépanneur, 2017 St-Louis, Plessisville, 362-6766.  
REMBOURRAGE LUXOR, 1527 ST-JEAN, PLESSISVILLE, 362-7858.  
Epicerie Fréchette Enr., 1807 St-Louis, Plessisville, 362-2396.  
Lave-Auto Desrochers, 1519 Painchaud, Plessisville, 362-7920.  
Salon Angèle Coiffure, 1843 St-Calixte, Plessisville, 362-2713.  
Salon Royal, 1667 St-Calixte, Plessisville, 362-2041. Claude Dubois, prop.  
LIBRAIRIE + PAPETERIE L.G. ENR., 1639 ST-LOUIS, PLESSISVILLE, 362-6616.  
Salon Gisèle, 1077 St-Louis, Plessisville, 362-3161.  
Centre Conditionnement Physique, 1272 St-Louis, Plessisville, 362-3732, 362-6994.  
Ferblantier ESP, 2132 Héon, Plessisville, 362-6994.  
Matelas Plessis, 1488 St-Jean, Plessisville, 362-7575.  
VICTOR LANGLOIS EBENISTERIE, 1616 ST-EDOUARD, PLESSISVILLE, 362-2120.  
Guillemette et Longchamps CA, 2284 Coop, Plessisville, 362-2837.  
Renova Inc. Mfr. Meubles, 1595 av. Deguise, Plessisville, 362-2286.

Dès le milieu du XIXe siècle,  
des syndicats se forment à St-Calixte de Somerset.  
Voici justement un règlement survenu entre chacun d'eux.

29 MARS 1858

No. 2 034 Règlement fait entre les ouvriers, menuisiers, voituriers de St-Calixte de Somerset.

Par devant les Notaires Publics pour le Bas-Canada, résidents au Village de Plessisville de Somerset, District d'Arthabaska, comté de Mégantic, soussignés.

Furent présents les Sieurs Pierre Boisvert, François Lambert, Onésime Bourassa, Théode Cormier, Antoine Tardif, Pierre Lambert, Louis Rousseau, Félix Chelins, Hélié Chalifoux.

Tous ouvriers, menuisiers, voituriers et peintres, résidents les dits Messieurs Boisvert, Bourassa, Lambert, Cormier, Tardif, Pierre Lambert au dit village de Plessisville de Somerset et les autres en la paroisse St-Calixte de Somerset.

Lesquels voulant s'entendre ensemble pour fixer l'heure à laquelle ils devront commencer leur journée et celle à laquelle ils voudront finir, ont par ces présentes fait entr'eux le règlement suivant savoir:

1. Aucun des dits comparant comme ouvrier, menuisier, voiturier ou peintre lorsqu'il sera employé à travailler à la journée, ne pourra commencer sa journée avant six heures du matin et finissant à six heures du soir.
2. De même aussi, aucun des dits comparants lorsqu'il engagera des ouvriers pour travailler avec eux ne pourra faire travailler ces ouvriers lorsqu'ils seront à la journée avant ou après l'heure ci-dessus fixé et adopté par les parties comparantes.

**Location Hébert**

LOCATION A COURT ET LONG TERME

**AVIS**

1750, ST-LOUIS  
PLESSISVILLE  
362-3495  
362-2340

- AUTOS
- CAMIONS
- ROULOTTES
- ROULOTTES MOTORISÉES
- TENTES-ROULOTTES

174, Notre-Dame Est  
VICTORIAVILLE  
758-6822



**Beauchesne & Therrien**  
Inc.

Assurances Générales

Laurent THERRIEN, c. d'a. as.  
CHRISTIAN THERRIEN, c. d'a. a.

(819) 364-5127  
C.P. 820  
PRINCEVILLE, QUÉ.  
G0P 1E0

(819) 362-7869  
C.P. 184  
PLESSISVILLE, QUÉ.  
G6L 2Y7

3. Dans le cas où quelques-uns d'entre les dits compromettants enfreindraient le présent règlement, il deviendra passible d'une amende pour la première offense de dix chelins courant et du double pour la seconde et ainsi de suite en redoublant la dite pénalité pour chaque offense subséquente. Laquelle pénalité sera payable par le ou les contrevenant aux acquiesçants et pourra être poursuivie à toute cour compétente par les dits acquiesçants ou l'un d'eux, pourvu toujours que le présent règlement n'affectera ou n'aura aucun rapport à aucun des dits compromettants lorsqu'ils travailleront pour eux-mêmes ou pour d'autres à l'entreprise ou à la Job.

Le présent règlement est en force et en vigueur dès ce jour et existera jusqu'à ce qu'il soit amendé par les dits compromettants ou la majorité d'entr'eux.

Car ainsi sont convenus les dits comparants qui pour l'exécution des présentes ont élu leur domicile en leur demeure actuelle auquel lieu. OC.

Fait et passé au dit Village de Plessisville de Somerset, Etude d'O. Cormier, Notaire soussigné, le vingt-neuf de mars après midi, mil huit cent cinquante-huit, sous le numéro deux mille trente-quatre et ont les dits Messieurs Boisvert, Lambert, Cormier, Tardif, Chalifoux.

Signé avec nous, Notaires, ayant les autres comparants déclaré ne le savoir de ce enquis et lecture faite.

P. Boisvert  
Théode Cormier  
François Lambert

leurs  
Onésime x Bourassa  
Pierre x Lambert  
Félix x Chelins  
Louis x Rousseau  
Antoine x Tardif  
Hélie x Chalifoux  
marques

P.-H. Larue N.P.

O. Cormier N.P.

reçu de Théode Cormier 1/3  
reçu de Pierre Boisvert 1/3  
reçu de Pierre Lambert 1/3

do Hélie Chalifoux 1/3  
do Ant. Tardif 1/3  
do Fs. Lambert 1/3

## Les Syndicats

Le 4 mai 1893, grâce aux efforts et au travail du Dr. J.Z. Triganne, notre village fut doté d'une association ouvrière. La A.O U.W. (Ancien Ordre des Ouvriers Unis) était une association de secours mutuels qui comptait 31,000 membres et qui était certainement la plus nombreuse et la meilleure association d'ouvriers qui existait en Amérique.

C'est le 9 avril 1942, à la suite d'une assemblée pour la fondation d'un syndicat, que le Conseil Général des Syndicats Catholiques accepte; et on procéda à la demande d'incorporation du Syndicat Catholique des employés de Fonderies de Plessisville Inc.

Le 27 février 1943, la première convention collective négociée fut signée entre les deux parties.

Le 11 novembre 1954, le Syndicat Catholique des employés de Fonderies demande l'incorporation du Conseil Régional des Syndicats Nationaux de Plessisville.



PETRO-CANADA

**C. TARDIF ENR.**

MISE AU POINT — BALANCEMENT ÉLECTRONIQUE  
1683 St-Calixte, Plessisville, Qué. G6L 1R1

Christian Tardif  
Tél.: (819) 362-6102

## ALIMENTATION GMR INC.

PIZZA MAISON, SOUS-MARINS.

SERVICE À L'AUTO

LIVRAISON À DOMICILE

2221 ST-LOUIS  
PLESSISVILLE G6L 2N8

**362-7356**

Le 3 novembre 1965, les membres proposent que le nom du syndicat qui est: Le Syndicat Catholique des employés de Fonderies de Plessisville Inc. soit changé pour le Syndicat National de la Métallurgie de Plessisville Inc. (C.S.N.). C'est le 19 août 1972 que le syndicat se désaffilie de la C.S.N. et fait la demande officielle d'affiliation à la C.S.D. Le premier président du Syndicat Catholique des employés de Fonderies de Plessisville Inc. fut M. Émile Turgeon (1942).

Le président actuel du Syndicat National de la Métallurgie de Plessisville Inc. est M Renaud Poulin (1984).

Le Conseil Régional a eu trois noms:

Le Conseil Supérieur des Travailleurs Unis de Plessisville du 23 octobre 1942 au 29 octobre 1954.

Le Conseil Régional des Syndicats Nationaux du 29 octobre 1954 au 15 janvier 1972.

Le Conseil Régional des Syndicats de Plessisville Inc. du 15 janvier 1972 à aujourd'hui (1984).

Le président actuel est M. Jean-Noël Rousseau (1984).

## Le Syndicat de la Métallurgie

C'est le 9 avril 1942, qu'eut lieu l'assemblée de fondation d'un syndicat. Deux représentants du Conseil Général des Syndicats Catholiques y étaient présents. Ils expliquèrent aux personnes présentes les buts d'un syndicat. On procéda alors à la nomination d'un exécutif temporaire, qui devra rédiger une demande d'incorporation syndicale pour les employés de la Fonderie de Plessisville Inc. Le 19 avril 1942, la constitution syndicale est adoptée et des membres sont élus à l'exécutif pour la prochaine année. Le 24 avril 1942, M. l'abbé Masson est nommé aumônier.

Toujours en 1942, le 9 mai, suite au congédiement sans raison de M. Jos. Daudelin, les travailleurs se rendent à l'usine, mais personne ne travaille. Quelques heures plus tard, les employés quittent l'usine suite aux ordres de trois agents de la police provinciale. Le lendemain, le sous-ministre ordonne la reprise du travail sans reconnaissance syndicale. Le 11 mai de la même année, les employés reconnaissent le syndicat et acceptent de former un comité de griefs. Le 18 mai 1942, on propose qu'une demande d'affiliation soit faite à la Confédération.

C'est le 27 février 1943, que fut signée la première convention collective négociée entre les deux parties. M. J.A. Forand et M. Emile Larochelle signèrent pour la compagnie, et MM. Jacques Turgeon et Paul Cloutier pour le syndicat. Le 12 juin 1943, l'aumônier soumet un projet d'assurances pour tous les syndiqués.

Le 26 avril 1944, M. Laurent L. Hardy est embauché comme agent d'affaires, avec tous les droits et privilèges liés à ce titre.

Le 13 janvier 1945, M. Hardy envoie au secrétaire de la Commission des Relations Ouvrières, les formules dûment remplies et nécessaires à l'obtention de la reconnaissance officielle, par cette commission, du syndicat.

Le 13 février suivant, cette même Commission émet un certificat de reconnaissance en faveur du Syndicat Catholique des Employés de la Fonderie de Plessisville Inc. représentant tous les salariés à l'heure, sauf ceux du bureau, du département de dessin et ceux prévus par la loi.

Au cours de l'année 1946, la Fonderie de Plessisville prit le nom de Forano Ltée.

Le 7 septembre 1946, les syndiqués suggèrent à la compagnie qu'un comité de sécurité soit formé dans l'usine et que l'un d'entre eux soit chargé de voir à la sécurité dans chaque département.

Le 27 novembre 1947, la "Formule Rand" est acceptée par l'aviseur de l'A.P.J. Il reste donc à l'employeur et au syndicat de s'entendre sur cette formule pour qu'en débute l'application.

Jean-Marie Paré

Tél.: 362-7424

**PARE INC.**  
ENTREPRENEURS GENERAUX

1687 av. du Collège  
PLESSISVILLE, Qué.

Cité Mégantic  
G6L 2A1

(819) 362-2797



**GARAGE M.R. Inc.**

MARCEL ROY prés.

1160 ave St-Louis, Plessisville, Qué.

G6L - 2M3

### **Période de 1948 à 1953:**

Le 5 février 1948, l'agent d'affaires du syndicat émet une demande auprès du secrétaire de la Commission des Relations Ouvrières, afin qu'un des enquêteurs de la dite Commission fasse les démarches nécessaires pour l'obtention d'un certificat de reconnaissance permettant de négocier avec et au nom des employés de "Les Radiateurs Plessis" et leur employeur. Ce certificat fut obtenu le 25 février 1948, il représentait tous les travailleurs de cette industrie, sauf les contremaîtres, les employés de bureau et les salariés de moins de 16 ans.

Suite à cette "reconnaissance", le syndicat de Forano fit des amendements à ses règlements afin d'admettre avec eux les employés de "Les Radiateurs Plessis". Le 19 mai 1948, une première convention collective fut conclue entre le syndicat et "Les Radiateurs Plessis". Mais le 21 octobre 1949, les syndiqués de Forano Ltée appuyèrent les ouvriers de cette industrie dans leur grève commencée durant la nuit.

Le 22 mai 1951, les employeurs de "Les Radiateurs Plessis" présentèrent une requête à la Commission des Relations Ouvrières dans le but de faire révoquer le certificat de reconnaissance du syndicat. Cette demande fut refusée.

Le 19 juin 1953, les syndiqués proposent qu'un fonds de secours professionnel soit constitué à même la cotisation des membres. Le 27 novembre de la même année, un plan d'assurance-collective fut instauré.

Au cours du mois de septembre 1948, les syndiqués de Forano Ltée déclenchent une grève. Celle-ci sera d'une durée d'un mois, pour enfin retourner au travail après avoir obtenu gain de cause sur les clauses salariales et les vacances.

### **Période de 1954 à 1959:**

Le 16 juillet 1954, le président du syndicat catholique des employés de fonderies, fut autorisé à signer le contrat pour l'achat d'un terrain servant à y installer la bâtisse du syndicat. Le 11 novembre 1954, M. Emilien Fortier, alors secrétaire, fait parvenir une demande au gouvernement provincial, dans le but d'obtenir l'incorporation du Conseil Régional des Syndicats Nationaux de Plessisville.

Le 25 avril 1955, le secrétaire fait aussi parvenir une lettre à l'Hon. Louis St-Laurent, premier ministre, afin qu'il considère la nomination de M. J.A. Forand, industriel de Plessisville, comme membre du Sénat canadien.

En janvier 1956, on remplace la Cie d'assurance-groupe Métropolitaine Life par la Cie Croix-Bleue, à compter de février 1956.

Le 12 avril 1956, la part du terrain, soit le lot 76141, du syndicat est vendu au Conseil Régional des Syndicats Nationaux de Plessisville pour le prix de \$1.00. Le 12 juillet 1956, on nomme des délégués au Conseil Supérieur de Sécurité de la Cie Forano Ltée.

À la fin de l'été 1956, les membres syndiqués de "Les Radiateurs Plessis" font à nouveau face à une fermeture de l'usine.

Le 14 mars 1958, on choisit trois membres de l'exécutif qui feront partie d'un comité devant étudier le plan d'assurance-groupe et d'y apporter les améliorations nécessaires. Le 14 novembre 1958, l'assemblée suggère d'étudier les différents plans de fonds de pension.

### **Période de 1960 à 1965:**

Après une proposition faite lors de l'assemblée du 20 octobre 1960, on nomme trois membres formant un comité chargé d'étudier le projet de fonds de pension. Celui-ci fait un rapport sur ce sujet les 12 et 14 juin 1961.

Le 12 octobre 1961, à l'occasion du départ de l'aumônier, et considérant les services rendus par celui-ci, on procède à une collecte auprès des membres en leur demandant un minimum de \$2.00.

Le 13 août 1962, l'assemblée propose que le rapport du comité de fonds de pension soit inclus dans les demandes de la nouvelle convention collective de travail. Le vote donne une majorité très importante. Le 21 novembre 1962, le syndicat fait part à ses membres que la Cie Forano Ltée est favorable au fonds de pension.

En décembre 1963, une lettre est envoyée aux inspecteurs du département de l'hygiène des établissements industriels, afin qu'on vienne voir sur place les conditions de travail dans l'usine, soit les problèmes de fumée etc... À la fin de l'année 1963, la S.G.F. devient propriétaire de Forano Ltée.

Le 16 mars 1964, le syndicat présente à la Cie Forano, les modalités d'un fonds de pension. Après un avis écrit du syndicat à la compagnie, celle-ci commence à prélever sur le salaire des employés les sommes prévues pour le fonds de pension soit, 3% la part de l'employeur et 3% celle du salarié, ceci, le 15 juin 1964.

Le 4 juin 1964, le syndicat tient une assemblée spéciale pour accueillir les membres de Crane Canada Ltée, anciennement "Les Radiateurs Plessis". L'usine ayant changé de nom, ils invitent les travailleurs à signer leurs cartes d'adhésion syndicale.

Le 10 septembre 1964, on procède au choix des délégués de département à l'usine Forano. Le 18 février 1965, les syndiqués sont informés, par leur président, sur la formation d'une caisse d'économie.

Le 14 septembre 1965, les travailleurs de l'usine Belleville Woodwork Inc. sont convoqués à une réunion au cours de laquelle ils adhèrent au syndicat en signant et payant leurs cartes de membres. Le 15 septembre de la même année, le syndicat fait une demande d'accréditation à la Commission des Relations Ouvrières. Les employés de Belleville Woodwork reçoivent ce certificat de reconnaissance le 1er décembre suivant. Toujours en 1965, le 3 novembre, les membres proposent que le nom du syndicat qui est: "Le Syndicat Catholique des Employés de Fonderies de Plessisville" soit changé pour "Le Syndicat National de la Métallurgie de Plessisville Inc." (C.S.N.).

#### **Période de 1966 à 1971:**

Le 8 juin 1966, M. Maurice Boucher, conseiller technique, informe les syndiqués sur les derniers développements survenus chez Belleville Woodwork Inc.

Le 20 février 1968, on décide d'étudier la possibilité de transférer le plan d'assurances à des compagnies canadiennes françaises, et, le 18 janvier 1970, une assemblée spéciale est tenue à ce sujet. Après les offres de chacune des compagnies présentes, il est décidé par vote que "La Prévoyance" sera choisie.

Le 13 novembre 1971, on propose que MM. Gaston Carignan, Rémi Lepage, Gérard Bédard, Renaud Gosselin et Laurent Cormier soient autorisés à négocier avec la compagnie, s'il y a lieu, les bénéfices d'assurance-collective et la contribution de l'employeur. Le 10 février suivant, on apprend que l'administration du plan d'assurance-collective relèvera du syndicat. Un comité de cinq membres est formé à cet effet.

Le 12 décembre 1971, la compagnie Forano décrétait un "lock-out" aux quelques 365 salariés de l'usine. Ce conflit pris fin le 19 janvier suivant, lorsque les syndiqués acceptèrent les offres patronales dans une proportion de 84.2%.

#### **Période de 1972 à 1977:**

Le 10 mai 1972, un projet de secrétariat est proposé dont le point majeur est d'allouer du temps au président soit, trois après-midi par semaine afin de voir à la bonne marche du syndicat et de rencontrer individuellement les membres.

Le 28 mai 1972, au cours d'une assemblée générale spéciale, le président informe les membres des malaises qui existent à la C.S.N. et plus précisément sur la formation d'une nouvelle centrale. On propose donc de suspendre le paiement des "per capita" à la C.S.N. pour un temps indéterminé, en guise de protestation. Le 3 juillet suivant, une assemblée est de nouveau tenue à ce sujet, afin de rencontrer les membres officiers de la C.S.N. et de la C.S.D.

Le 11 juillet 1972, le syndicat fait parvenir une lettre à MM. Gérard Lemay, Marius Lajoie et Jean Thibeault, les avisant que, lors de la dernière réunion générale, un avis de motion a été donné pour mettre fin à l'affiliation à la C.S.N. Le 19 août 1972, à la suite d'un référendum, il est proposé par M. J.-M. Derooy et appuyé par M. J.-M. Laflamme, que cesse l'affiliation syndicale à la C.S.N. Au cours de ce même mois, on procède à une demande officielle d'affiliation à la C.S.D.

Le 29 avril 1973, au cours d'une assemblée, on transmet aux membres le rapport de la formation de la Caisse d'Economie.

Le 16 septembre 1973, M. Gilles Morin, directeur du personnel, avise les syndiqués qu'une modification est apportée au paiement des salaires, ceux-ci devant être déposés directement dans leur compte bancaire respectif.

Les 18 et 20 juin 1975, les travailleurs de la cour de Forano, font des arrêts de travail pour manifester leur mécontentement; le 20 juin, des employés de divers départements emboîtèrent le pas en signe de solidarité.

En 1976, on fait la demande au C.L.S.C. afin d'obtenir les services annuels de l'unité mobile de radiographie pulmonaire.

Le 8 mai 1977, les salariés acceptent le projet d'assurance-collective de la Laurentienne en remplacement de la Prévoyance. Le 8 novembre 1977, s'effectue une première rencontre entre les deux parties pour étudier la possibilité de former un comité de main-d'oeuvre afin de planifier l'organisation de la production à l'usine. Le 21 décembre 1977, on suggère un plan de travail partagé. Celui-ci se réalise le 27 janvier 1978 pour une durée de trente-deux semaines. Toujours en décembre 1977, le syndicat signe, avec la compagnie, un accord de contribution financière au régime de pension. Les travailleurs acceptent de prêter des argents, à la compagnie, sous forme de fonds de pension, totalisant la somme d'environ \$195,000.

#### **Période de 1978 à 1983:**

Le 27 janvier 1978, il y eut signature du premier programme de travail partagé au Canada, d'une durée de trente-deux semaines. Un mois plus tard, une entente intervint sur la création d'un comité de main-d'oeuvre avec le gouvernement fédéral. Québec, à ce moment, étudie le projet et s'engage dans ce programme en août de la même année. Le

comité se voit confier les mandats suivants:

- Diriger et entreprendre toute étude des problèmes de main-d'oeuvre
- Elaborer des mesures d'adaptation de la main-d'oeuvre et en recommander l'adoption.

Le comité engage M. Marcel Guilbert, ingénieur en forêt, comme président des travaux. Le 14 mars 1978, les deux parties signent une entente modifiant la convention collective sur plusieurs clauses, en vue d'implanter le programme de travail partagé. Le 25 février 1979, l'assemblée mandate l'exécutif à prendre les dispositions nécessaires afin de maintenir le caractère enregistrable du plan d'assurance-collective en conformité avec l'assurance-chômage.

En 1980, un conflit éclate à la Forano. La grève dure deux mois, de janvier à mars.

Le 1er février 1981, les membres acceptent le plan de formation de machiniste et la négociation des salaires pour cette tâche, et l'établissement d'un programme similaire pour les machinistes déjà en place.

À la mi-juillet 1982, des pourparlers s'amorcent sur la situation de l'entreprise dans un espoir de relance menant à un accord le 15 septembre suivant. Cette entente prévoit la formation d'un comité de "Participation au Processus Décisionnel", un comité conjoint ayant pour objectif la relance de l'entreprise.

D'autre part, le syndicat accepte, sous forme de prêts sans intérêt, une diminution salariale de 5% et met ainsi en veilleuse la clause d'indexation qui accordait 2.3% d'augmentation en décembre. Le syndicat consent également à un gel de salaire pour l'année 1983. Alors qu'on envisageait un redressement de l'entreprise, l'usine ferme ses portes durant quatre semaines au cours de l'année 1983. Le département de fonderie se verra priver de travail pendant cinq semaines.

Le syndicat poursuit ses démarches. Il rencontre les édiles municipaux et obtient un gel des taxes municipales. Il rencontre aussi, au mois de décembre 1983, le ministre de l'Industrie du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, pour lui présenter l'évaluation des seize mois de l'entente entre la compagnie Forano et les syndicats du bureau et de l'usine.

En juillet 1983, les deux parties signaient une convention collective sur les clauses normatives. Toutefois, cette entente prévoyait une clause de réouverture des négociations sur les salaires le 1er janvier 1984.

Les présidents du Syndicat National de la Métallurgie de Plessisville furent:

M. Emile Turgeon	1942-1943	M. Raymond Hainse	1961-1965
M. Emilien Fortier	1944-	M. Gaston Carignan	1966-1970 et 1972
M. Georges Dumaine	1945-1948	M. Roland Simoneau	1971 et 1973-1979
M. Jean-Paul Pomerleau	1949-1955	M. Renaud Poulin	1980-1984
M. Roger Hallé	1956-1960		

LES TROIS NOMS QUE LE CONSEIL RÉGIONAL A PORTÉ:

Le Conseil Supérieur des Travailleurs Unis de Plessisville	du 23-10-42 à 29-10-54
Le Conseil Régional des Syndicats Nationaux	du 29-10-54 à 15-01-72
Le Conseil Régional des Syndicats de Plessisville Inc.	du 15-01-72 à aujourd'hui.



Léo-Paul Boutin, Président

**SIEGE SOCIAL:**

Plessisville (Qc)  
1397, Savoie - (819) 362-7333

Montréal (Qc)  
1814, Préfontaine - (514) 526-3757

Québec (Qc)  
1275, Borne - (418) 681-0611

## Les membres du 1er Conseil Régional

PRÉSIDENT: Georges Massicotte  
 VICE-PRÉSIDENT: Henri Saulnier  
 SECRÉTAIRE: Emile Turgeon

TRÉSORIER: Omer Daigle  
 SERGENT D'ARMES: Valère Laflamme

### PRÉSIDENTS

Omer Daigle .....	du 15-09-45 à 12-09-46
Georges Dumaine .....	du 12-09-46 à 12-07-47
Rosario Pelletier .....	du 12-09-47 à 13-09-48
Georges Massicotte .....	du 13-09-48 à 12-09-49
Maurice Brassard .....	du 12-09-49 à 29-06-54
Conrad Henri .....	du 29-06-54 à 29-09-56
Hervé Mailhot .....	du 29-09-56 à 25-09-58
Noël Bélanger .....	du 25-09-58 à 04-12-62
Simon Montambeault .....	du 25-02-63 à 26-10-64
Raymond Hainse .....	du 26-10-64 à 06-10-65
Gaston Carignan .....	du 06-10-65 à 09-11-67
Elie-Marie Tremblay .....	du 09-11-67 à 23-01-69
Gérard Bédard .....	du 23-01-69 à 29-10-71
Marcel Lainé .....	du 29-10-71 à 04-12-73
Roland Simoneau .....	du 04-12-73 à 10-11-76
Emilien Bolduc .....	du 10-11-76 à 07-11-79
Roland Simoneau .....	du 07-11-79 à 11-03-80
Yves Perron .....	du 11-03-80 à 11-11-80
Jean-Noël Rousseau .....	du 11-11-80 à aujourd'hui

## Les Taxis-Autobus Plessis (M. Georges Bourque)

Un martien atterrissant dans sa soucoupe volante devant l'église paroissiale, en ce froid matin de février 1936, n'aurait pas créé une sensation plus vive que M. Georges Bourque, des taxis-autobus Plessis, lorsqu'il fit irruption dans le village de Plessisville à bord de cet étrange véhicule monté sur chenilles et skis. M. Bourque conduisait avec une fierté légitime, la première autoneige de fabrication commerciale dont il venait de prendre livraison des mains mêmes de son inventeur, M. Joseph-Armand Bombardier. Il consacrait la plus grande victoire de l'homme sur la neige, depuis l'invention du ski.



Georges Bourque est né à Plessisville le 19 mars 1905, et est décédé en 1965, à l'âge de 60 ans. Il était originaire d'une famille pionnière: M. Jean-Baptiste Bourque venu s'établir à Plessisville en 1838. Au mois de mai 1932, il épousa Jeannette, fille d'Omer Chainey d'Arthabaska. De ce mariage sont nés huit enfants: Marie-Paule, Thérèse, Olivette, Pierrette, Louisette, Laurence, Yvon, décédé à l'âge de quelques mois et Clément, le fils benjamin demeurant toujours à Plessisville.

Dès son jeune âge, Georges participa aux tâches de la ferme; il devint bûcheron. Mais sa santé ne lui permettant plus de faire de durs travaux physiques, il devint donc vendeur itinérant de produits domestiques. Pour se déplacer plus rapidement, il fit donc l'achat d'un premier véhicule motorisé qu'il mit rapidement au service de ses copains et de certains usagers, moyennant rémunération évidemment.

Il devint donc rapidement "voiturier" public au service de toute la population de Plessisville. Avec les années, il fit l'acquisition d'une véritable "flotte" de véhicules tels que: automobiles, autoneiges (snowmobile), autobus, automobiles de location et même des bicyclettes.

Il donna, à son entreprise, le nom de "Taxi-Autobus Plessis".

Ces véhicules étant rares à l'époque, en été comme en hiver, un véhicule était réservé aux urgences 24 heures par jour soit, pour le médecin, le vétérinaire, les prêtres et même les techniciens du téléphone.



Plusieurs anecdotes ont été souvent racontées à son sujet. Un jour d'hiver, il conduisait un "snowmobile" ayant pour passagères quelques religieuses qui revenaient au couvent de Plessisville. Les routes, entre les villages, n'étant pas déneigées à cette époque, il devait circuler tantôt sur ces routes enneigées et tantôt même à travers les champs. Ce jour là, l'autoneige se renversa sur le côté et les passagères devaient sortir par la porte devenue haute et difficile d'accès. M. Bourque, toujours serviable, voulut donc aider les bonnes soeurs à sortir du véhicule. En soulevant la première pour qu'elle puisse atteindre la sortie, elle s'écria: "M. Bourque! ne me touchez pas!" et Georges de répliquer... "Faites-vous poser des poignées si vous ne voulez pas que l'on vous touche..."

Beaucoup d'autres aventures, plus ou moins gaies, lui sont arrivées durant les 29 années qu'il pratiqua ce métier. Car M. Bourque opéra cette entreprise jusqu'à sa mort, en 1965.

### **Historique - V. Boutin Express Inc. 1945 - 1984**

C'est en mai 1945 que M. Valère Boutin, originaire de la Beauce, se portait acquéreur de l'entreprise de camionnage de M. Henri Richard et s'installait à Plessisville avec sa famille. L'entreprise possédait alors six (6) camions avec boîtes de 16' et une semi-remorque de 20' et employait 10 personnes.

Quelques années plus tard, soit le 8 septembre 1951, M. Valère Boutin achetait une partie du permis de M. Adélar Côté lui permettant ainsi de desservir St-Ferdinand. Pour satisfaire ces besoins, trois (3) camions et une semi-remorque viennent s'ajouter à l'équipement déjà en place.

Pendant toutes ces années, le commerce de M. Boutin opérait sous le nom de Valère Boutin Transport. Ce n'est qu'en 1955, le 17 novembre, que l'entreprise fut incorporée sous la raison sociale de V. Boutin Express Inc. À cette date, la compagnie possédait 21 unités.



V. Boutin Express en 1947.

Grâce à l'encouragement de sa nombreuse clientèle, M. Boutin décida en 1957 d'ouvrir un terminal à Montréal afin d'assurer un meilleur service. On y construisit un entrepôt et un emplacement de bureau qui d'ailleurs existe toujours et opère sous le nom de Les Entrepôts Préfontaine Inc.

Le 10 juillet 1964, M. Boutin achetait le commerce de M. Adrien Bouchard, agrandissant ainsi son territoire.

En 1964, M. Valère Boutin décédait et son fils, Léo-Paul Boutin qui l'avait toujours secondé, devient président de l'entreprise qu'il dirige toujours. Son épouse, Lucille, participe également depuis ce temps, à la bonne marche de l'entreprise.

En 1968, afin d'élargir ses cadres, une fois de plus, M. Boutin achetait un permis de M. Armand Bolduc en plus d'acquérir L. Mercure Transport de Plessisville, devenant ainsi la seule compagnie de camionnage de notre ville avec une flotte de 44 unités.

En 1969, avec l'achat d'un permis appartenant à Dumont Express, V. Boutin Express Inc. pouvait satisfaire les besoins de la région de Thetford-Mines, Black Lake et East Broughton.

En 1973, V. Boutin Express Inc. acquiert une clause du permis de la compagnie Asbestos Eastern Transport Inc. ce qui l'autorise à donner du service de Drummondville à Victoriaville et les environs.

Toujours soucieux de donner satisfaction à sa clientèle et suivant l'évolution du marché, M. Léo-Paul Boutin emboîta le pas en 1975 et forma la Cie "Location LPB Inc.". L.P.B. représente l'initiale de chacun des trois actionnaires, Lucille, Paul et Bernard.

Le Groupe Boutin Inc. est une véritable P.M.E. familiale. Suivant les traces de son grand-père et de son père et après avoir terminé son cours de comptable agréé et travaillé dans un bureau de comptables à l'extérieur de la région, M. Bernard Boutin se joint à l'entreprise familiale et en devient le vice-président en 1983. En 1984, naissait Jean-Philippe Boutin. Suivra-t-il les traces de ses ancêtres?

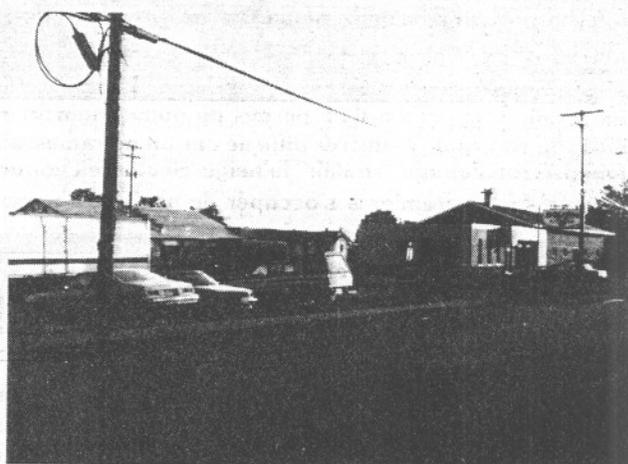
Les compagnies V. Boutin Express Inc. et Location L.P.B. Inc. fournissent aujourd'hui du travail à 80 employés qui se répartissent comme suit:

Plessisville	62
Montréal	15
Québec	3

La flotte de camions comprend:

Camions	21
Tracteurs	33
Semi-remorques	85

Pour un total de 139 unités.



V. Boutin Express  
aujourd'hui

V. Boutin Express Inc. profite du 150e anniversaire de la Ville de Plessisville pour remercier sa nombreuse clientèle de la ville et de la région, pour son appui tout au cours de ces quarante années de service.

## Mercure Transport

L'histoire de Mercure Transport de Plessisville et le succès de cette entreprise sont dus à M. Lionel Mercure et son épouse Pauline. M. Lionel Mercure est né le 12 août 1910 à Leomister, Mass. U.S.A. Il était le 5<sup>e</sup> d'une famille de 13 enfants. Il a vécu la plus grande partie de sa jeunesse à Montréal jusqu'à l'âge de 20 ans.

Dans les années '30, il vient s'installer à Plessisville et travaille pour son oncle Gabriel en tant que chauffeur de taxi. M. Gabriel Mercure était propriétaire de l'Hôtel Central, situé près de la gare de Plessisville, sur la rue de la Station ou rue St-Louis.

M. Lionel Mercure épouse sa cousine Pauline en août 1940. Associé avec M. Marcel Collin, il achète la compagnie de transport de M. Napoléon Rheault en 1941. Le transport Napoléon Rheault avait ses entrepôts près du bureau de poste actuel, un peu en face du Garage Guy Painchaud.

En 1942, l'association entre MM. Mercure et Collin est dissoute. M. Lionel Mercure exploite donc seul son entreprise de transport jusqu'en 1968 en détenant, pendant toute cette période, un permis de transport pour tout le territoire Nord-Sud et pour toute la province.

M. Lionel Mercure réussit à s'entendre avec M. J.A. Forand, alors propriétaire de Forano, pour le transport des produits manufacturés par cette fonderie.

Forano expédiait ses produits par l'entremise des chemins de fer. La Compagnie Forano pensait s'équiper d'une flotte de transport personnelle. Mais l'offre de M. Mercure satisfait M. J.A. Forand qui lui accorde l'autorisation de transporter les machines fabriquées par la Forano à l'échelle de la province. Une autre entente entre M. Richard (autre propriétaire d'une compagnie de transport de Plessisville) et M. Lionel Mercure permet aux deux de se délimiter un territoire de transport qui les satisfaisait.

La compagnie de transport de M. Lionel Mercure faisait du transport de marchandises à tous les jours. Cette compagnie était munie d'un permis du gouvernement provincial pour ce genre d'activités commerciales. Durant l'hiver, le transport était très difficile car on ne ramassait pas la neige. Au contraire, M. Xavier Bilodeau utilisait un immense rouleau qui "roulait" la neige. Seules les voitures munies de patins (sleighs) pouvaient circuler. M. Lionel Mercure fut le premier à s'occuper de gratter la neige dans les rues pour les rendre carrossables pour tous les véhicules qui voulaient y circuler.

En 1968, M. Lionel Mercure vend son commerce à M. Léo-Paul Boutin, propriétaire de V. Boutin Express de Plessisville. Il est âgé de 59 ans. M. Lionel Mercure a laissé sa marque à Plessisville par son implication sur le plan social. Il fait partie des Chevaliers de Colomb (1935), de la Chambre de Commerce (1944), il est élu échevin pour deux termes de deux ans.

En 1966, il reçoit sa carte de membre honoraire de l'Association des Transports routiers de la Province de Québec dont il fut un des premiers membres de cette association et comme pionnier de transport routier après 25 ans de travail ardu dans cette industrie.

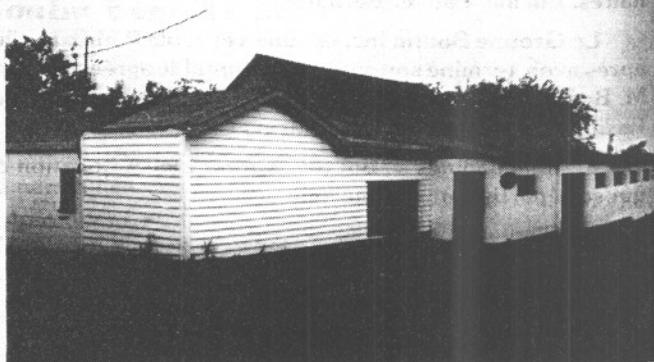
M. Lionel Mercure meurt au CHUL de Québec, le 21 novembre 1979, à l'âge de 69 ans, suite à une brève maladie.

## Meubles

Vers 1875, M. Pierre Boisvert établit une manufacture de meubles de chambre et de cuisine, à la place de l'Hôtel de Ville. Après le feu de 1885, il reconstruit rue St-Nazaire, façade sur la rue St-Calixte.

En 1945, Plessisville Specialties fut fondée par trois frères à l'esprit éveillé et entreprenant: François-Marie, Arsène et Jacques Rousseau. On fabriquait des mobiliers de haute qualité. La maison se spécialisait dans les mobiliers divers: chambre à coucher, cuisine, bibliothèque, etc... Ils étaient faits généralement de beau merisier le quel était coupé au moulin qui était la propriété de MM. Rousseau.

En 1951, l'industrie emploie 35 hommes et le gérant est M. Arsène Rousseau.



Compagnie Renova

En 1952, M. Claude Véraquin établit une manufacture de meubles. Aujourd'hui (1984), l'entreprise porte le nom de Renova Inc., et est située avenue Deguise. On y fabrique des meubles commerciaux pour hôtels et restaurants. Il y a aussi l'ébénisterie sur commande.

## Le Tricot Somerset

En mai 1928, fut fondée La Tricoterie Somerset. Le gérant-fondateur était M. P.A. Painchaud. Les opérations débutèrent avec sept machines à tricoter. On fabriquait des bas circulaires pour hommes, femmes et enfants.

La raison sociale fut changée par la suite pour Tricoterie Somerset Inc.

En 1950, le gérant était M. Narcisse Aubre.

La Compagnie avait à son emploi 140 personnes et le nombre des machines à tricoter était de 180.

Vers les années 1958, à la suite de conflits de travail, l'effectif baissait à 5 employés.

Ce fut le 9 mai 1960, que la raison sociale devint "Le Tricot Somerset Enr."

Le président était M. Roland Simard.

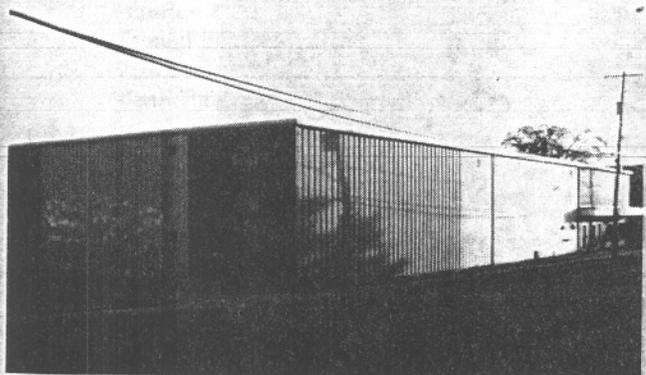
Suite à son décès vers 1979, M. Gilles Simard le remplaçait jusqu'à aujourd'hui (1984). Le gérant est M. Claude Blais.

On fabrique des bas et collants et on emploie environ 135 employés (1984).

L'usine est située au 1573 Savoie.



Tricot Somerset situé sur la rue Savoie. À noter, à l'arrière-plan, le réservoir à eau de la tannerie Fournier.



Tricot Somerset aujourd'hui.



Somerset Knitting Mills en 1930.

## Autres textiles

De 1926 à 1929, fut fondée une manufacture de hardes-faites. Le premier étage de La Salle Tricot fut bâti pour cette manufacture.

La Coopérative de Lin des Bois-Francs fut fondée en 1940. À l'usine on fabriquait la filasse, l'étope et la graine de lin. La filasse sert à la fabrication des filets de pêche, de tuyaux à incendie, de ligneul et de sacs de voyage. Le gérant était M. Maurice Brassard.

En janvier 1951, Brandon Textile arrivait à Plessisville. Cette manufacture fut fondée par M. Chaîné, en 1949, à St-Gabriel de Brandon. Elle fabriquait des tissus provenant de la filasse de lin, tels que: nappes, tentures, chemises, tissus de sport, serviettes, grosse toile, etc...

Le 1er mars 1954, M. L. Forestier de Montréal ouvrait une industrie de tentures et housses à l'endroit même où opérait la Brandon Textile. M. Chaîné est le contremaître-gérant.

Le 5 novembre 1959, La Canadian Celanese de Drummondville fit l'acquisition de l'usine de L. Forestier Ltée.

## Le Tricot La Salle Ltée

En 1937, fut fondé Le Tricot La Salle Ltée par M. Jean-Louis Héon, pour la fabrication des bas circulaires en pure soie, crêpe, chiffon, soie artificielle, mercerisé, laine et coton, soie et coton ainsi que bas golf avec jarretières à même. L'entreprise s'occupe aussi du commerce d'exportation des bas dans le monde entier.

Le 30 octobre 1964, Le Tricot La Salle Ltée fut vendu à la S.G.F.

En octobre 1967, l'entreprise inaugure un important projet d'agrandissement. Les calculs préliminaires établissent à près d'un demi-million, la somme qui sera investie.

Le 6 mai 1981, la Société Générale de Financement cédait les actions du Tricot La Salle à la compagnie de gestion Textiles Lado Inc. Le président était M. Jean-Guy Côté, le vice-président M. Jean-Claude Lemay et le secrétaire M. Joseph Svaldi. À cette date plus de 250 personnes étaient à l'emploi de la compagnie.

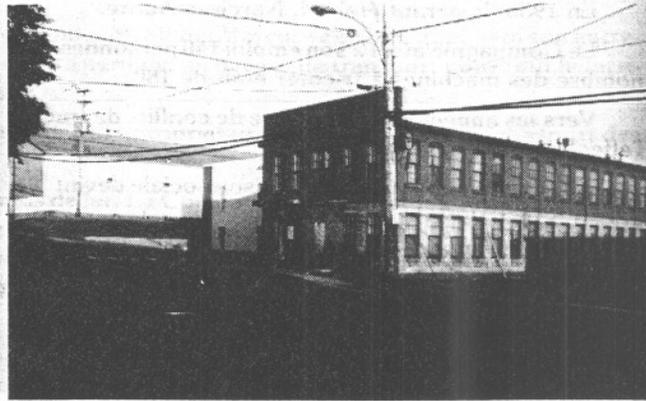
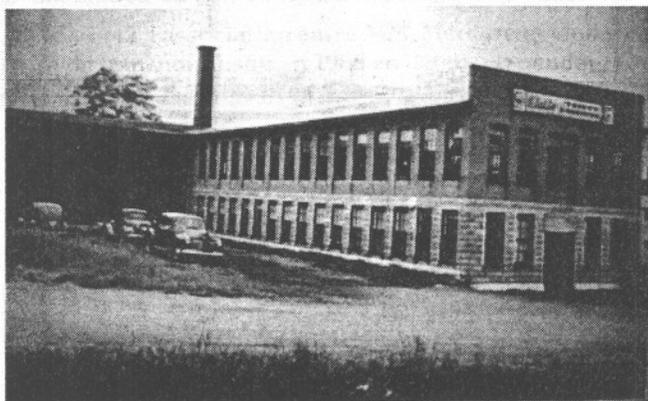
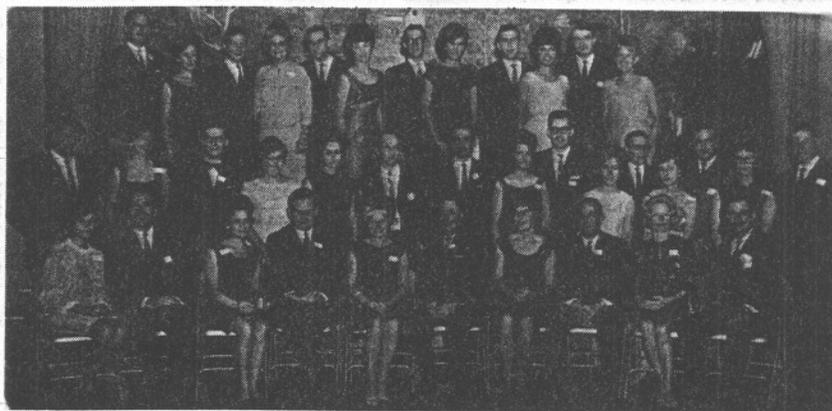


Photo prise en 1942 du Tricot La Salle (auj. Tricot Domino) situé sur la rue Savoie.



Sous la direction de M. Jean-Louis Héon, des employés du Tricot La Salle dans les années '60.

## 1945... le Moulin à laine

L'on prévoyait la fermeture de l'usine-école du lin de Plessisville avec la fin de la guerre. Cette école avait été fondée quelques années auparavant par le gouvernement du Québec afin d'enseigner à nos travailleurs les méthodes de transformation du lin: matière première devant remplacer les produits traditionnels pour la jute et la laine qui n'étaient plus disponibles sur le marché. Instructeur à cette école, Lucien Painchaud et des compagnons songent à fonder une entreprise qui pourrait être leur gagne-pain. Simultanément, Samuel Boulanger, alors gérant de la coopérative de Princeville, effectuait des démarches pour la mise sur pied d'une filature de laine.

On s'associe, et avec Maurice Brassard et Paul-Emile Bilodeau, le groupe consacre une somme de \$12,000. à l'achat de l'équipement d'un moulin de St-Gabriel de Brandon.

Pour loger cette machinerie, une partie du terrain actuel est acheté et au coût de \$6,000. une bâtisse de blocs de ciment mesurant 40 x 80 est érigée. Prête à recevoir la machinerie en juillet 1945, c'est le début du Moulin à laine

Plessis enr. Il ne manque que deux choses, la matière première et un opérateur qui connaisse l'équipement nouvellement installé.

Un achat important de laine australienne est effectué pour la production du premier fil à tisser et l'on embauche comme mécanicien-instructeur et opérateur, celui qui fut l'âme dirigeante de l'entreprise, Léopold Veilleux. Les premières ventes de fils s'effectuent à Québec, et sur des métiers à tisser domestiques, l'on fabrique les premières couvertures Plessis qui étaient vendues aux américains dans les kiosques touristiques ou vendues en échange de lainages récupérés de village en village.

### 1947... La Filature Plessis Ltée

L'entreprise était modeste et subsistait grâce au travail inlassable des premiers artisans. On ne comptait pas les heures de travail. C'est le 14 avril 1947, que les premiers sociétaires, en tant qu'actionnaires d'une nouvelle compagnie, se portaient acquéreurs de tous les actifs de l'entreprise initiale. L'on comptait bien en faire une entreprise industrielle progressive à l'instar de plusieurs autres qui prenaient de l'envergure à cette époque dans la région des Bois-Francs.

En 1948, une bouilloire de 15 H.-P. chauffée au bois permet le fonctionnement de métiers mécaniques et l'on décide d'un premier agrandissement permettant de loger le département du lavage et de la teinture. L'équipement était très rudimentaire et opérait en raison de l'imagination des premiers fondateurs. Lessiveuses domestiques, pasteurisateur usagé pour teindre, simples cordes à linge pour le séchage des tissus, etc. L'achat en bloc à Toronto d'une cardé, d'une fileuse, d'une machine à bobiner et d'une importante quantité de poulies et de courroies, permettait d'espérer l'utilisation des talents de chacun avec profits.

En 1950, la faillite d'un compétiteur permet l'achat des métiers et d'un appareil à broser les tissus. Ainsi la compagnie peut se permettre la fabrication d'une gamme plus complète de produits. En 1953, plusieurs nouvelles couvertures sont présentées à l'exposition provinciale. Deux ans plus tard, Robert Painchaud se porte acquéreur des actions de Maurice Brassard qui vient de quitter la compagnie et Léopold Veilleux devient le nouveau gérant.

#### Présidents:

Maurice Brassard, du 14 avril 1947 au 2 février 1949  
Samuel Boulanger, du 2 février 1949 au 6 octobre 1953  
Paul-E. Bilodeau, du 6 octobre 1953 au 20 juillet 1955  
Henri Painchaud, du 20 juillet 1955 au 29 mai 1967

Depuis le 29 mai 1967  
Léopold Veilleux, président  
Gérant général



### Une étape décisive...

C'est une étape décisive pour l'entreprise qui se dote d'équipement plus moderne. Une bouilloire de 50 H.-P. et la machinerie d'une filature d'Asbestos qui vient de fermer, viennent s'ajouter et l'année suivante, l'on procède à l'érection d'une nouvelle annexe qui deviendra le département de finition. En 1956, d'autre équipement s'ajoute, dont une nouvelle cuve à teinture en acier inoxydable et l'année suivante, deux nouvelles cardes s'ajoutent. Côté fabrication, l'on produit un choix plus vaste et côté vente, le nom Plessis s'impose de plus en plus.

En 1961, un autre agrandissement et une progression constante de la production qui pourra se diversifier en 1965 par l'acquisition de deux importantes fileuses Whittin des plus modernes. Devenu président de l'entreprise en 1967, M. Léopold Veilleux redouble d'énergies et présente sur le marché canadien plusieurs nouvelles couvertures qui font la renommée de l'entreprise. Elles sont de produits synthétiques comme le rayon, le nylon ou l'acrylan ou tissées de pure laine vierge importée de Nouvelle Zélande.

De nouveaux noms s'ajoutent au traditionnel mot "Plessis" fixé sur les couvertures: Surprise, Dream, Lunaire, etc. Des nouvelles techniques de tissage sont utilisées et les teintures les plus à la page sont offertes. En 1972, pour maintenir l'élan des pionniers, se maintenir à l'avant-garde, plus d'un demi-million de dollars seront investis. La nouvelle usine sera l'une des plus modernes au Canada et demeurera la plus importante filature fabriquant exclusivement des couvertures.

**1952**

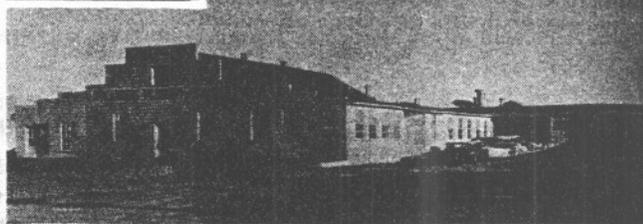


Les produits de la Filature Plessis possédaient alors de Vancouver à Halifax une renommée qui place l'entreprise au rang des importantes filatures canadiennes. Confiant dans l'avenir, comptant sur des travailleurs fiables et des partenaires dévoués, le président de l'entreprise, M. Léopold Veilleux annonce en mai 1972 la construction d'une nouvelle usine englobant les bâtisses existantes. Cela permit de constater que Plessisville serait doté d'une filature vaste et moderne. On ajoutera du nouvel équipement, et regroupera sous un seul toit les nombreux entrepôts. Les 53,000 p.c. additionnels seront utilisés.

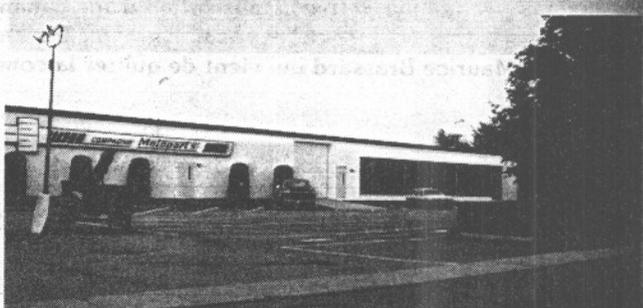
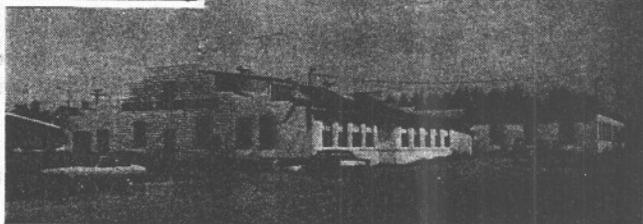
La Filature Plessis ferme ses portes en mars 1982.

*La compagnie Motoparts est installée dans l'édifice de La Filature Plessis.*

**1955**



**1961**



## Historique de la Coopérative d'Habitation Jean-Rivard

En novembre 1944, vu le manque de logements convenables, un groupe en étudia la situation. Les cinq premières personnes intéressées furent: Henri-A. Painchaud, commis de bureau chez Forano, agissant comme président; G.-Alphonse East, dessinateur chez Forano; G.-Maurice Brassard, sec.-gérant de l'Usine du Lin; Emilien Fortier, mécanicien chez Forano; et Jean-Marie Painchaud, dessinateur chez Forano, agissant comme secrétaire.

À la suite de trois réunions, messieurs Provencher, East et Painchaud décidèrent de visiter "Cité-Jardin" de l'Union Economique d'Habitation, à Montréal, coin Viau et boulevard Rosemont. Le voyage fut profitable et ils rapportèrent un modèle de constitution. Ils en entreprirent l'étude avec l'aide bénévole du notaire Charles-Eugène Gosselin, et bientôt plus de quarante personnes se rendaient à l'Hôtel de Ville, chaque dimanche après-midi. Une charte provinciale fut obtenue dès le mois de février 1945, permettant ainsi l'organisation d'un fonds commun. M.